

Division de la Promotion de la Femme
en collaboration avec le
Bureau de soutien et de coordination du CES

Département des Affaires économiques et sociales
Organisation des Nations Unies

**Projet de renforcement des compétences pour la
promotion de l'égalité des sexes en Afrique**

**Atelier sur le renforcement des compétences des
mécanismes nationaux par les TIC**

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
23 - 27 MAI 2005

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

1.1	Historique du projet	3
1.2	Objectifs de l'atelier	3
1.3	Participant-es	4
1.4	Méthodologie	5

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ATELIER

2.1	Discours d'ouverture	6
2.2	Genre et TIC : définition et enjeux	7
	2.2.1 Concepts de bases	7
	2.2.2 Le rôle des mécanismes nationaux	7
	2.2.3 Identification des enjeux genre par pays	8
	2.2.4 Genre et TIC : problématiques et enjeux	11
2.3	Utilisation des TIC pour le genre	13
	2.3.1 Utilisation des TIC comme outils de développement et de promotion de l'égalité entre les sexes	13
	2.3.2 Utilisation des TIC pour la collecte et la dissémination d'information : comment font les mécanismes nationaux ?	15
2.4	Intégrer le genre dans les politiques TIC	16
	2.4.1 Scan ICT et NICI : présentation des projets	16
	2.4.2 Le débat	19
	2.4.3 Intégrer les TIC dans les politiques nationales : le cas du Maroc	20
	2.4.4 TIC et politique : le SMSI	20
2.5	Le genre dans les initiatives régionales et internationales	22
	2.5.1 Intégration du genre dans les CSLP, les OMD et le Nepad	22
	2.5.2 Mesurer l'égalité entre les sexes : Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique	24
2.6	Formation en TIC	25
	2.6.1 Initiation aux TIC	25
	2.6.2 Recherche et visites de sites Internet	25
	2.6.3 Résultats des travaux pratiques	25

TROISIEME PARTIE: STRATEGIES DE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE GENRE ET TIC

3.1	Plans d'actions par pays pour intégrer le genre dans les politiques TIC	27
3.2	Intégration des TIC dans des programmes des mécanismes	27
3.3	Elaboration d'un prototype de site Internet	28
3.4	Mise en réseau des mécanismes nationaux	28

QUATRIEME PARTIE : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

		29
--	--	----

ANNEXES

32

Liste des annexes

1. Aide mémoire
2. Liste des participant-es
3. Programme de l'atelier
4. Questionnaire
5. Le rôle des mécanismes nationaux
6. Questions clés pour intégrer le genre dans les politiques TIC
7. Comment les mécanismes utilisent-ils les TIC ?
8. Plans d'action pour intégrer le genre dans les politiques nationales des TIC
9. Stratégies pour intégrer les TIC dans les programmes des mécanismes nationaux
10. Propositions de sites Internet

Liste des abréviations

CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEF	Convention pour l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
IDISA	Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SMSI	Sommet Mondial de la Société de l'Information
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

1.1 Historique du projet

La Division de la Promotion de la Femme et le Secrétariat du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au sein du Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social (CES) des Nations Unies, Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, ont organisé un atelier pour les représentants des mécanismes nationaux chargés de favoriser la promotion des femmes de onze pays d'Afrique.

L'atelier s'est tenu à Addis Abeba (Ethiopie), du 23 au 27 mai 2005, avec un double objectif : développer des stratégies pour le renforcement des compétences institutionnelles de promotion de l'égalité des sexes par l'intermédiaire d'une utilisation efficace des TIC, et mettre en place un réseau électronique entre les mécanismes nationaux. Cette réunion de cinq jours s'est adressée à des hauts responsables des questions de genre et à des experts et gestionnaires des TIC de ces mécanismes.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un projet intitulé « Développement de compétences pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes, en vue de la promotion de l'égalité des sexes dans les pays d'Afrique » qui a pour objectif principal de développer les compétences institutionnelles de promotion de l'égalité des sexes en Afrique. Il s'agit de la quatrième d'une série de cinq rencontres organisées par la Division de la Promotion de la Femme pour les mécanismes nationaux en 2004/2005. Ces ateliers se sont tenus :

- En Namibie, en avril 2004 (Botswana, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe)
- Au Sénégal, en mai 2005 (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Guinée équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo)
- En Ethiopie, en janvier 2005 (Ethiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Libéria, Uganda, Sierra Leone et Soudan)

Ces rencontres répondent au souhait de la Commission de la Condition de la Femme de « renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion des femmes, y compris par l'intermédiaire de l'allocation de ressources appropriées et de la mise à disposition de savoir-faire techniques, afin qu'ils jouent un rôle de leader dans le plaidoyer en faveur des médias, des TIC et de l'égalité des sexes, et de soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et d'améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion des femmes, le secteur privé et les ONG de défense de l'égalité des sexes au sein des pays » (par. 4 (x)) (cf. aide mémoire en annexe 1 pour un historique détaillé du projet).

1.2 Objectifs de l'atelier

L'atelier avait pour but de renforcer les compétences institutionnelles des mécanismes nationaux dans les pays sélectionnés afin qu'ils utilisent efficacement les TIC dans les politiques d'égalité des sexes, et de jouer un rôle de catalyseur pour l'intégration systématique du genre dans l'ensemble des politiques et programmes nationaux et régionaux. Il avait en outre pour objectif de créer des partenariats entre les mécanismes nationaux, grâce à la mise en place d'un réseau électronique et le développement de bases de données, de sites Internet et autres infrastructures d'information. Plus spécifiquement, les objectifs de cet atelier étaient de :

- a) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'optimiser l'utilisation et les bénéfices de l'information, du savoir et des bonnes pratiques grâce à une utilisation plus efficace des TIC pour promouvoir l'égalité des sexes ;
- b) Développer des stratégies d'utilisation des TIC pour promouvoir l'égalité des sexes ainsi que pour produire et échanger des informations y étant liées;
- c) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'influencer la formulation et la mise en oeuvre au niveau national des politiques sur les TIC issues du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) ;
- d) Mettre en place un réseau électronique entre les mécanismes nationaux des pays participants afin de renforcer leur coopération et encourager l'échange d'information en diffusant régulièrement des informations sur les questions relatives aux femmes et au genre, y compris par le biais des médias électroniques et de l'Internet.
- e) Sensibiliser les représentants des mécanismes nationaux, en particulier les gestionnaires d'information, à l'utilisation des TIC pour améliorer la coopération, la gestion des connaissances et l'échange d'information.

Les résultats escomptés pour cet atelier étaient :

- L'identification de stratégies de développement des compétences institutionnelles d'utilisation des TIC ;
- La formation de représentants des mécanismes nationaux de pays d'Afrique occidentale aux aspects substantifs et institutionnels de l'utilisation des TIC ;
- La formation de représentants de onze pays aux aspects techniques de l'utilisation des TIC ;
- La conception d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux ;
- Le développement d'un cadre de réseau Internet des mécanismes nationaux.
- La capacité pour les mécanismes nationaux d'influencer les politiques et processus nationaux sur les TIC à partir d'une perspective de genre.

1.3 Participant-es

Les 11 pays suivants ont participé à la rencontre : Burundi, Cap-Vert, Comores, Congo, Djibouti, Gabon, Madagascar, Maroc, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et Tunisie. Ont aussi participé deux responsables des TIC du Mali et du Gabon, portant le total de participants à 34 (dont 23 femmes et 11 hommes). Parmi ces 34, 11 (dont 6 femmes) se sont qualifiés de « spécialistes en communication/TIC » et 22 (dont 17 femmes) de « spécialistes en genre ».

Outre les participant-es provenant des mécanismes nationaux, des personnes ressources ont aussi pris une part active dans le déroulement de l'atelier : deux personnes de la Division pour la Promotion de la Femme (New York) et des représentants de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) en Ethiopie.

La modération a été assurée par une équipe de trois consultants internationaux en genre et par deux formatrices en TIC. La logistique était assurée par la CEA et la prise de note par une consultante nationale (cf. liste des participant-es en annexe 2).

1.4 Méthodologie

L'atelier a proposé un programme commun aux deux groupes de spécialistes (ceux du domaine genre et ceux du domaine TIC), entrelaçant étroitement les problématiques de genre et de TIC (cf. le programme en annexe 3). La démarche de l'atelier a permis aux participant-es de travailler en groupe (mixtes et par pays), de discuter en plénière, et de réserver des espaces pour la pratique de l'informatique et de l'Internet. Avant l'atelier, les participants avaient reçu un questionnaire afin que les équipes d'animation puissent mieux cerner leur situation et leurs besoins (cf. questionnaire en annexe 4).

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ATELIER

Cette partie du rapport résume les activités et les débats qui ont eu lieu pendant la rencontre.

2.1 Discours d'ouverture de l'atelier

Les discours d'ouverture ont été prononcés par la Secrétaire exécutive adjointe par intérim de la Commission économique pour l'Afrique, Mme Joséphine Ouedraogo et par la représentante de la Division pour la Promotion de la Femme des Nations Unies, Mme Roselyn Odera.

La Secrétaire exécutive adjointe a souligné l'importance de la prise en compte des questions de genre dans les initiatives TIC nationales et internationales. Elle a rappelé que, s'il n'est nul besoin de convaincre les décideurs de la valeur des TIC pour le développement, la fracture en termes de genre est, en revanche, encore faiblement prise en compte dans leurs initiatives et politiques. De la même manière que les pays équipés en TIC prennent de l'avance sur les autres, les hommes ont déjà pris une large avance sur les femmes dans ce domaine, y compris dans les pays pauvres en TIC.

De ce fait, a rappelé Mme Ouedraogo, les mécanismes nationaux ont intérêt à utiliser les TIC afin que leurs actions de promotion de l'égalité des sexes soient plus efficaces (par exemple, en créant des bases de données ou des réseaux entre les acteurs, ou encore en utilisant les TIC pour divulguer des textes relatifs aux droits des femmes).

Il est donc essentiel, a-t-elle conclu, que les responsables des mécanismes nationaux renforcent leurs compétences en TIC, travaillent en réseau et veillent à la prise en compte systématique de la dimension genre dans les politiques des TIC. Pour ce faire, il est crucial que s'établisse un dialogue entre les institutions chargées de la formulation et de la mise en œuvre des politiques des TIC et celles chargées de la promotion de l'égalité entre les sexes.

Encadré 1 : Pourquoi les TIC ?

La Commission de la Condition de la Femme (...) a souligné le rôle des TIC et des médias comme outils de développement et outils centraux à l'autonomisation des femmes. Ces nouveaux médias et TIC sont de plus en plus utilisés pour partager des connaissances, améliorer la participation de tous les membres de la société, augmenter la mise en réseau, donner une voix aux groupes marginalisés, organiser l'action politique, responsabiliser les populations, combattre la pauvreté et renforcer le développement économique. En plus de la question de l'accès des femmes à ces médias et ces TIC (...) se posent les questions des besoins en information des femmes et des contenus disponibles. (Source : Aide mémoire du projet)

La représentante de la Division pour la Promotion des Femmes des Nations Unies a quant à elle rappelé que la Commission de la Condition de la Femme avait souligné, lors de sa 47^{ème} session, le rôle des TIC et l'importance de l'accès des femmes aux médias comme outils de développement et comme instrument de l'autonomisation des femmes (encadré 1). Lors de cette

session, les participants ont demandé qu'une recherche soit réalisée sur les besoins en information des femmes et sur la production de contenu pertinent aux questions de genre en langue locale. Ils ont aussi recommandé le renforcement de la coordination entre les ministères chargés des TIC, les mécanismes nationaux de promotion des femmes, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

Mme Odera a finalement rappelé que le Programme d'Action de Beijing invitait les Etats membres à « renforcer le pouvoir des femmes en développant leurs compétences et leurs connaissances et en leur permettant d'avoir plus largement accès aux technologies de l'information » et que, d'autre part, la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée Générale a constaté que « la pauvreté, le manque d'accès et de possibilités, l'analphabétisme, le manque de connaissances informatiques et les barrières linguistiques empêchent certaines femmes d'utiliser les technologies de l'information et de la communication, y compris l'Internet ».

2.2 GENRE ET TIC : DEFINITIONS ET ENJEUX

Le premier jour a été consacré à une exploration du rôle des mécanismes nationaux dans la lutte contre les inégalités entre les sexes et à l'identification des enjeux liant genre et TIC.

2.2.1 Concepts de base

Afin de créer un langage commun entre les participants, une séance introductive a rappelé les principaux concepts liés au genre et aux TIC à travers la présentation des approches « Intégration Femmes et Développement » et « Genre et développement ». Les participantes ont fait le constat des limites de l'approche « Intégration Femmes et Développement » dans leurs différents contextes. Il ont aussi remarqué que la démarche TIC avait tiré les leçons de l'approche « Intégration Femmes et Développement » en insistant dès le départ sur la nécessité d'une approche transversale et transformatrice du développement (*mainstreaming*) afin d'éviter la marginalisation et l'instrumentalisation. De fait, les leçons apprises depuis plus de dix ans sur les processus d'intégration transversale du genre peuvent servir pour le *mainstreaming* des TIC à différents niveaux.

2.2.2 Le rôle des mécanismes nationaux

Encadré 2 : Que sont les mécanismes nationaux ?

La Plate forme d'Action de Beijing a souligné que les mécanismes nationaux de promotion des femmes avaient pour objectif d'élaborer, promouvoir la mise en oeuvre, exécuter, contrôler, évaluer, défendre et obtenir du soutien pour les politiques faisant la promotion de l'égalité des sexes (par. 196). Les mécanismes nationaux servent d'unités centrales de coordination des politiques au sein des Gouvernements, et doivent soutenir l'intégration des perspectives de genre dans tous les domaines des politiques gouvernementales, y compris la législation, les politiques publiques, ainsi que les programmes et projets. Les mécanismes nationaux doivent également diffuser les données et informations réparties par sexe à des fins de planification et d'évaluation (par. 201).

Une introduction commentée¹ des différents rôles des mécanismes nationaux (cf. annexe 5) a été suivie d'un débat dont on retiendra les points ci-dessous (les pays sont cités à titre d'exemple).

Des déceptions et frustrations ...

- Si la volonté politique des responsables est de plus en plus visible, elle demeure souvent limitée à des paroles sans se transformer en actions. De fait, les femmes dans les pays en crise (RDC) subissent de plein fouet les dévastations sociales et économiques, sans que de réelles solutions politiques et publiques soient mises en place.
- La capacité des acteurs institutionnels d'aborder les problématiques de genre varie d'un pays à l'autre. Dans l'ensemble, les ressources (matérielles et humaines) sont partout insuffisantes pour lutter contre les différentes formes de discriminations qui affectent les femmes et les filles;
- Globalement, les actions en faveur des droits des femmes et/ou de l'égalité des sexes sont trop peu soutenues par les pouvoirs publics. Face à la montée des intégrismes qui récuse l'accès des femmes à certains droits fondamentaux, les

¹ Présentation réalisée à l'aide de la « Toile de l'Institutionnalisation du genre » du Development Planning Unit.

associations féminines sont soit livrées à elles-mêmes, soit dépendantes des bailleurs (Comores, Djibouti) ;

Des signes positifs...

- La planification du genre dans les budgets nationaux est une préoccupation de tous les mécanismes. Certains ont commencé à agir (Maroc) ;
- Le plaidoyer pour les questions de genre s'accroît et des politiques nationales voient le jour (Sao Tomé et Príncipe, RDC, Tunisie, Burundi) ;
- Les pouvoirs publics s'engagent aux côtés d'actions menées par des femmes (Burundi, Djibouti) ;
- Des mécanismes (points focaux genre) sont mis en place (RDC, Tunisie) ;
- Les lois évoluent en faveur des femmes (Maroc, RDC) ;
- Des projets spécifiques sur les femmes sont financés (Djibouti)
- Des quotas sont réservés pour les femmes dans les instances de décision (10% à Djibouti, 30% au Burundi), même s'ils représentent parfois des facteurs limitatifs pour l'intégration des femmes dans la sphère politique.

2.2.3 Identification des enjeux genre par pays

L'objectif de ce premier travail réalisé en groupes mixtes (pays/sexe/expertise genre/TIC) était d'identifier les principales problématiques et inégalités de genre dans les pays des participantes – y compris dans le domaine des TIC – et de leur permettre de se familiariser avec les contextes des autres pays. L'outil «La Toile de l'Institutionnalisation» a été utilisé (cf. encadré 4 et annexe 6).

L'exercice a montré que parmi les 11 pays représentés, des problématiques communes continuaient à caractériser les rapports de genre et les inégalités entre les sexes. Il a aussi mis en évidence le relativement faible impact des multiples actions entreprises par les mécanismes.

Dans *la sphère de la citoyenneté* (qui concerne les rapports entre les femmes et les hommes au niveau du ménage, de la communauté, du milieu associatif et au sein des structures politiques élues), on constate une dévalorisation quasi générale du travail et du rôle des femmes. Cela se traduit par un faible accès des femmes à tous les niveaux de la prise de décision, aux facteurs de production, aux TIC, et, souvent, à leurs droits fondamentaux. Partout, le poids du travail domestique fourni par les femmes – surtout lorsqu'elles sont pauvres - constitue une entrave à leurs activités économiques et à leur mobilité physique et sociale.

Encadré 3 : La Toile de l'institutionnalisation (Claudy Vouhé)

Cet outil, développé par Caren Levy du Development Planning Unit (University College London) s'organise autour de quatre sphères. Le rôle des mécanismes nationaux dans les quatre sphères peut se résumer ainsi :

Dans la sphère de la citoyenneté le mécanisme national doit pouvoir favoriser :

- L'égalité entre les garçons et les filles, les hommes et les femmes
- L'élimination de toutes les discriminations
- L'égalité d'accès à la prise de décision au sein du ménage et dans la société civile

Dans la sphère politique, le rôle des mécanismes nationaux est de :

- Motiver un engagement clair de décideurs sur les questions de genre
- Obtenir des ressources pour des actions spécifiques ou globales pour le genre
- Créer des politiques spécifiques pour l'intégration du genre en cas de nécessité
- Rendre les politiques sectorielles sensibles au genre
- Suivre l'évolution de l'égalité femmes/hommes

Dans la sphère institutionnelle, le mécanisme national s'attache à :

- Promouvoir des procédures, y compris des indicateurs qui tiennent compte du genre
- Renforcer les capacités en genre du personnel
- Veiller à l'égalité des chances dans les institutions

Dans la sphère de la programmation et de la gestion des connaissances, le mécanisme national veille à :

- Inclure le genre dans les méthodologies et les théories/hypothèses de départ des programmes/projets sectoriels
- Mettre en place des programmes et projets spécifiques au genre
- Animer la recherche sur les questions de genre
- Diffuser des informations et des argumentaires en faveur de l'égalité femmes/hommes

En ce qui concerne la participation des femmes à la vie publique et politique, la plupart des pays affichent des avancées – même timides – vers la réduction des inégalités entre les sexes. Certains cependant (Comores) semblent régresser du fait de la présence de plus en plus forte de conservateurs au sein du gouvernement. Dans les instances décisionnelles, les chiffres de la participation des femmes varient énormément. Alors que le Rwanda affiche 49% de femmes au sein de son Parlement, le Burundi ne compte que trois femmes sur les 27 membres de son gouvernement, et les 55 sénateurs des Comores sont uniquement des hommes.

Dans le domaine des TIC, des disparités criantes existent entre les filles/femmes et les garçons/hommes dans la plupart des pays quant à l'accès, et surtout au contrôle des ressources. Cette fracture recoupe la fracture entre ruraux/urbains, riches/pauvres et la dimension générationnelle qui est flagrante dans ce secteur.

Dans *la sphère politique/des politiques* (où s'étudient l'engagement politique pour le genre, et sa prise en compte dans les cadres législatifs, les politiques sectorielles et les budgets), les mécanismes ont noté que l'application des instruments internationaux n'est pas systématique (notamment la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations contre les Femmes et la Plate-forme de Beijing). De plus, la mise en œuvre des cadres législatifs nationaux censés protéger les droits des femmes reste un défi quotidien (par exemple, les questions relatives à l'héritage, les droits de la famille, la violence domestique, le trafic des enfants – filles et garçons - et des femmes, la lutte contre les pratiques néfastes, y compris l'excision, contre les stéréotypes, etc.)

En ce qui concerne les TIC, l'exercice a montré que les différents pays se trouvent à des niveaux différents. Le Rwanda fait figure de leader car le pouvoir politique est fortement engagé dans cette question en général et des réseaux de femmes participent à la démarche. En revanche, les autres pays n'ont pas (Comores) ou que peu (Gabon, Burundi) commencé à élaborer leur politique nationale concernant les TIC. Les mécanismes de promotion des femmes ont été très faiblement sollicités et impliqués dans ces processus jusqu'ici.

Dans la *sphère institutionnelle* (où s'observent les initiatives de renforcement des capacités et des procédures d'intégration du genre) les participant-es ont noté que les structures des mécanismes nationaux s'ouvraient de plus en plus à la société civile. Le partenariat est fécond tant que les pouvoirs publics (les mécanismes nationaux) et les ONG ne sont pas en concurrence face à des enjeux de financement. De nombreux projets de formation/sensibilisation sont menés, mais leur impact est difficile à évaluer. Presque tous les pays ont des difficultés à trouver des consultant/es nationaux capables d'accompagner la mise en œuvre des programmes sectoriels, y compris dans le secteur des TIC.

L'utilisation des nouvelles TIC par les institutions de développement, notamment les mécanismes nationaux, reste faible (la situation est meilleure au Maroc, en Tunisie et au Rwanda).

Finalement, les participant-es se sont penchés sur la *sphère de la programmation et de la gestion des connaissances* pour commenter l'état de la recherche et la mise en œuvre des programmes de développement et de genre. Là, des problèmes importants de collecte de données se posent, déficit qui influence négativement la gestion des programmes, qui, de fait, ne disposent pas de points de comparaison. Des disparités importantes existent entre le discours « transversal » et la méthode. En effet, il est évident que de nombreux mécanismes nationaux (Djibouti, Comores) continuent, faute de moyens, de volonté politique et de stratégies, à mettre en œuvre des « petits » projets dans une logique « Intégration Femmes et Développement », même s'ils touchent des thèmes extrêmement pertinents pour les femmes, comme la violence domestique (Comores) ou l'alphabétisation (Djibouti).

Dans le domaine des TIC, notamment des nouvelles TIC, la plupart des pays souffrent d'un important déficit de recherche, et donc de données. Alors que la production de données augmente dans les pays anglophones, le réseau Régentic du Sénégal est un des rares instruments francophone investi dans cette problématique au niveau de la recherche. Néanmoins, dans leur majorité, les mécanismes ne connaissent pas ces ressources.

2.2.4 Genre et TIC : problématiques et enjeux

Après l'exploration initiale des problématiques de genre dans différents domaines du développement, l'atelier a ciblé plus concrètement les enjeux liés à la fracture de genre dans le secteur des TIC. Pour ce faire, une présentation² et un film³ ont dressé l'état des lieux du rapport entre genre et TIC (encadré 4) en Afrique, avec un éclairage particulier sur le Sénégal.

Encadré 4 : Enjeux genre et TIC

Ecart femmes/hommes dans l'accès aux TIC

- ✓ Fracture numérique entre femmes et hommes, groupes d'âge, ruraux/urbains
- ✓ Femmes marginalisées dans l'utilisation des TIC : seules 20 à 25% des femmes utilisent les TIC (problème d'accès, pauvreté en zones rurales, analphabétisme, manque de temps, ordinateur perçu comme « pour les hommes »)
- ✓ TIC comme facteurs de promotion socio-économiques ne servent que peu aux femmes

Emplois dans le secteur des TIC

- ✓ Des métiers émergents où les femmes pourraient travailler mais...
- ✓ Femmes confinées aux emplois peu qualifiés (cliché de la femme qui ne peut pas être « technicienne »)
- ✓ Peu de femmes dans le contrôle et la création des TIC, donc peu d'impact sur les contenus
- ✓ Peu de filles dans les cursus d'études informatiques

Prise en compte du genre dans les politiques TIC

- ✓ Des initiatives se mettent en place (ex. Régentic au Sénégal) mais...
- ✓ Manque de prise en compte du genre par les décideurs (SMSI, Fonds de Solidarité numérique, etc.)
- ✓ Fournisseurs de TIC voient uniquement les enjeux économiques, et pas les enjeux sociaux – il n'est pas financièrement intéressant de fournir des TIC aux femmes pauvres ou dans les zones pauvres
- ✓ Fracture numérique femmes/hommes n'est pas seulement un problème d'infrastructure. Statistiques et instruments font défaut pour mesurer la participation des femmes et pouvoir agir.

Dans un des films, l'accès des femmes à l'information et à la société de l'information est présenté comme le troisième problème de genre après la pauvreté et la violence faite aux femmes. Les femmes sont de plus en plus à l'écoute des possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information en termes d'insertion professionnelle. Par exemple, le film montre que l'utilisation du téléphone portable augmente rapidement parmi les femmes commerçantes pour leur permettre de mieux gérer leurs affaires, notamment pour réduire le temps et les coûts de déplacements. Mais la discussion a mis en évidence que le manque de maîtrise de l'« outil informatique » par les femmes est une des causes essentielles des disparités de genre dans l'utilisation des nouvelles TIC. Si peu de femmes sont formées à ces techniques, c'est en partie à cause de préjugés (« la technique et les ordinateurs sont pour les hommes ») mais aussi par manque d'information et de moyens. Souvent, les femmes sont bloquées psychologiquement et matériellement pour entrer dans ces filières et un travail d'accompagnement est donc nécessaire pour faire basculer cette situation. Des expériences de discrimination positive envers les filles qui souhaitent embrasser une filière scientifique sont néanmoins en place dans certaines universités.

² Présentation de Fatimata Seye Sylla, ONG BOKK JANG 2B1 (www.bokk.org), Sénégal.

³ « La femme dans la société de l'information, éclairage sur le Sénégal » (CRDI).

La surcharge de travail des femmes africaines, entravant leur l'accès aux TIC et à la formation dans ce domaine, soulève deux questions: comment libérer du temps pour les femmes afin qu'elles se familiarisent avec les TIC? Comment utiliser les TIC pour réduire la charge de travail des femmes? Ces questions restent pour l'instant sans réponse, au niveau politique comme au niveau pratique. Face à cette réalité, il est évident que le fossé numérique entre les femmes et les hommes risque d'aggraver les discriminations existantes. Par exemple, l'écart entre les femmes et les hommes dans l'accès à l'information et aux facteurs de production risque d'être accentué si les femmes n'ont pas autant accès que les hommes aux nouvelles initiatives de « e-commerce ».

L'analphabétisme est aussi ressenti comme un frein à l'utilisation de certaines TIC par les femmes. Cependant, pour certains participants cet argument peut être utilisé comme une excuse pour retarder l'accès des femmes aux TIC. Il est en effet toujours possible de trouver un intermédiaire : l'expérience montre que les femmes trouvent toujours quelqu'un pour les aider à accéder aux contenus (journaux ou Internet) qui les intéressent. La forte présence de femmes non éduquées dans les cybercafés au Cameroun (70% selon une étude récente) démontre que l'analphabétisme n'est pas forcément un obstacle. La question est en réalité de voir comment utiliser les TIC pour réduire l'analphabétisme des femmes, et surtout comment développer des TIC non élitistes dont l'utilisation ne requiert qu'un niveau basique d'alphabétisation. A partir de l'expérience des ateliers précédents, des exemples de TIC appropriées ont été mentionnés: par exemple, en Uganda, un Cd-rom interactif vocal (il n'est donc pas nécessaire de savoir lire pour s'en servir) et en langue locale permet aux femmes de se former pour créer ou améliorer leurs petits commerces.

Plus que le niveau d'éducation des femmes/filles, le problème réside pour certains dans le manque de contenus pertinents sur le genre et pour les femmes dans les TIC « classiques », notamment l'Internet. Qui plus est, de façon croissante et en relative impunité, des images dégradantes (pornographie) et des usages mafieux de l'Internet (pour la traite des femmes) vont à l'encontre de tous progrès vers l'égalité des sexes.

En ce qui concerne les opportunités d'emplois dans le secteur des TIC, il est évident que les femmes sont pour le moment marginalisées, même si le nombre de diplômées augmente dans ce secteur. Au Sénégal par exemple, le personnel féminin des « télé centres/call centres » est peu formé, et donc peu payé. Cependant, des opportunités accompagnent aussi de nouvelles formes de travail dans ce secteur, comme le télétravail (travail à distance, à domicile). Mais si cette forme de travail permet aux femmes (et aux hommes) de combiner travail reproductif et productif, elle contient aussi le risque d'isolement, de précarité, de sous protection sociale et de renforcement de la tendance à associer les femmes à la maison et aux enfants.

Finalement, on observe une hiérarchie forte entre les femmes et les hommes dans le secteur professionnel des TIC, y compris dans les médias. Ce constat s'est retrouvé dans tous les ateliers sous-régionaux de ce projet : les hommes occupent les postes de prise de décision et de création des outils et des contenus. Les femmes exécutent et utilisent, ou se voient confiées les secteurs et les thèmes étiquetés « femmes », comme la santé ou l'éducation. Outre l'inégalité face à l'emploi que cette situation révèle, le peu de femmes au pouvoir dans le domaine des TIC limite la production de contenus pertinents pour les femmes.

2.3 UTILISATION DES TIC POUR LE GENRE

Après avoir abordé les causes et conséquences de la fracture numérique de genre, les représentants des mécanismes nationaux se sont penchés sur la pertinence et la valeur ajoutée de l'utilisation des TIC dans les programmes de promotion de l'égalité des sexes.

2.3.1 Les TIC comme outils de développement et de promotion de l'égalité entre les sexes

Il a tout d'abord été convenu qu'il était souhaitable de considérer les TIC classiques (radio, TV, presse écrite) au même titre que les nouvelles TIC afin de ne pas limiter la réflexion à l'usage des ordinateurs et de l'Internet et de parer à la tendance du « tout numérique ». Ceci est particulièrement important dans des contextes où les infrastructures, la connectivité, les ressources (humaines et matérielles) font encore défaut pour le développement des nouvelles technologies. Dans la plupart des pays présents, les TIC classiques continuent à jouer un rôle prépondérant dans les programmes d'information, d'éducation et de communication.

Une présentation/débat et un film (*Justice de genre*, Sénégal) ont permis de se pencher de plus près sur différentes initiatives pour promouvoir l'égalité entre les sexes grâce aux TIC, tels que des projets de formation en TIC des femmes dans le secteur des médias, et des initiatives de promotion de l'information citoyenne (par exemple implication des femmes dans la création et la gestion des cybercafés). La protection des savoir-faire féminins est aussi apparue comme un élément important. Par exemple, les compétences et techniques maîtrisées par les femmes qui créent des pagnes en batik au Sénégal peuvent être protégées en publiant leurs œuvres sur l'Internet.

Les TIC n'étant que des « outil » au service d'objectifs, les « 4C »⁴ offrent un cadre pour mieux planifier l'usage de ces technologies en fonction des besoins des utilisateurs et des publics auxquelles elles sont destinées. L'analyse des TIC dans le cadre des 4C permet de combiner des considérations techniques et sociales/humaines lorsqu'un diagnostic et/ou une stratégie sont développés. Les 4 C correspondent à :

- Connectivité
- Capacités
- Contrôle
- Contenus

Afin que les TIC servent aux femmes et à la promotion de l'égalité entre les sexes, il est nécessaire de les démystifier : souvent, un langage volontairement compliqué et technique est utilisé, qui effraie les néophytes, notamment les jeunes filles et les femmes. La démocratisation des TIC – en termes de langage mais aussi de choix technologiques et infrastructurels – relève selon certains d'une volonté politique qui n'est pas encore à l'ordre du jour dans la plupart des pays. Pourtant, il existe des solutions pour démocratiser les TIC et les rendre abordables (économiquement et en terme de contenu) au plus grand nombre, y compris aux femmes (par ex. les logiciels libres qui s'avèrent plus simples, démocratiques, durables et moins chers). Des outils de formation aux TIC ont aussi été testés et sont largement diffusés. Néanmoins, dans leur majorité, les mécanismes ne connaissent pas ces ressources.

Les participant-es ont reconnu que les TIC peuvent être utilisées pour le meilleur (promotion des droits des femmes) ou pour le pire (pornographie). La technologie évolue vite, le monde se numérise, et tous les pays ont le droit, le potentiel et des avantages à tirer de leur participation à la société de l'information. Mais de réels enjeux politiques existent : limiter la dépendance africaine vis-à-vis des multinationales de l'information et des télécommunications, se doter de technologies appropriées, favoriser la compétitivité des produits africains, améliorer la connectivité interafricaine, former les Africain-es à la maîtrise d'outils appropriés, etc. En outre, la valorisation des cultures et savoirs africains passe par la création de logiciels africains dont la conception pourrait être source d'emplois, notamment

⁴ Ce cadre d'analyse a servi à la réalisation d'une étude sur « Femmes et fracture numérique » (2005) réalisée par le réseau Regentic au Sénégal dans six pays francophones : Bénin, Mali, Burkina Faso, Cameroun, Mauritanie et Sénégal. Voir <http://www.famafrique.org/regentic/accueil.html>

pour les femmes. Autant de défis qui comportent une dimension de genre. Les axes concernant l'accès des femmes aux TIC et à la formation (pour qu'elles deviennent des professionnelles du secteur ou simplement des utilisatrices) devraient être privilégiés.

Selon certains participants on observe deux grandes tendances, parfois contradictoires mais certainement dangereuses à terme:

- Les décideurs orientent leurs politiques en fonction de la technologie offerte (notamment par les bailleurs et les multinationales des TIC), plutôt que le contraire. Cette réalité découle d'une théorie implicite selon laquelle les TIC, notamment les nouvelles TIC, peuvent apporter des solutions à tous les problèmes d'accès à l'information, et donc au développement. L'installation d'infrastructures des TIC devient alors un but en soi.
- Pour parer aux critiques (sur les services peu étendus, les contenus non appropriés, le coût discriminant des TIC), les décideurs disent ne pas avoir de moyens suffisants. Pour certains experts, il s'agit d'un faux débat dans la plupart des pays. « C'est une question de choix stratégique » a déclaré un des participants, « le frein est dans les mentalités et dans les trains de vie des décideurs qui allouent des budgets pour certaines choses et pas pour d'autres ». Le protectionnisme de certains Etats est souvent le principal responsable du faible développement des TIC. Il s'agit donc de problème d'ordre politique plus que technique. Dans le secteur des TIC comme dans beaucoup d'autres, « les femmes souffrent de pénuries artificielles qui sont maintenues par le pouvoir ».

Les participant-es se sont accordés à reconnaître que le plus grand manque à l'heure actuelle est celui de stratégies des TIC adaptées aux besoins des populations des pays, notamment aux femmes. L'*e-gouvernance* a été mentionnée comme une démarche critique pour la démocratisation et la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, ne serait-ce que par la transparence qu'elle facilite dans les appels d'offre (auxquels peu de femmes répondent en général car elles n'appartiennent pas aux bons réseaux de connaissance). Les participant-es ont constaté de nouveau que des stratégies étaient nécessaires pour mener un double *mainstreaming* (processus d'intégration transversale) pour introduire la dimension genre et la dimension TIC dans les secteurs du développement⁵. En résumé, les entraves à la réduction du fossé numérique de genre sont de plusieurs ordres :

- Une entrave majeure vient du fait que les responsables du secteur TIC (surtout des hommes) ne sont pas sensibilisés aux questions de genre. Les femmes opérant dans le secteur ne sont pas non plus forcément sensibilisées aux questions de genre.
- Les organisations féminines et mécanismes nationaux ne sont que très faiblement impliqués dans les processus de formulation et de mise en œuvre des politiques nationales des TIC.
- Peu de femmes travaillent dans le secteur en général et moins encore aux postes de décision. Il est donc nécessaire de faire du lobbying pour la parité dans les carrières scientifiques.
- La faible participation des femmes aux formations et métiers pointus des TIC (au-delà, donc, de la saisie informatique de secrétariat) est, pour tous les pays, un obstacle majeur à contourner. Il est essentiel que des femmes deviennent productrices de contenus, s'investissent dans la conception de logiciel et développent des moyens pour mettre les TIC au service des droits des femmes.

⁵ Un guide vient d'être produit par Regentic pour aborder ce thème
<http://www.famafrique.org/regentic/accueil.html>

- Peu d'initiatives sont en place pour permettre aux femmes « simples citoyennes » de préparer des contenus, que ce soit pour la presse, la radio ou l'Internet.

2.3.2 Utilisation des TIC pour la collecte et la dissémination de l'information : comment font les mécanismes nationaux ?

Après avoir débattu du potentiel que représentent les TIC pour la promotion de l'égalité de genre, les représentant-es ont partagé leurs expériences dans ce domaine.

La discussion a porté sur les différents types de TIC disponibles sur le marché. Il est apparu clairement que ce sont surtout les TIC classiques qui sont utilisées par les ONG et les pouvoirs publics (dont les mécanismes). Au Burundi par exemple, la radio reste le principal moyen d'information, dans les zones rurales surtout. En RDC, un bulletin/magazine du mécanisme fait régulièrement le point sur la mise en œuvre de Beijing et les avancées de la CEDEF et est relayé par la radio. Au Gabon, les partenariats avec la société civile s'organisent dans des réunions classiques car il n'y a pas de mise en réseau virtuel. Au Cap Vert, les ONG sont le relais du mécanisme vers la population à la base.

Il est essentiel, ont rappelé les représentant-es des mécanismes, de ne pas tout miser sur les nouvelles TIC mais plutôt d'envisager les convergences possibles entre TIC classiques/traditionnelles⁶ (radio, journaux) et modernes (Internet notamment). Les TIC modernes peuvent servir à sauvegarder et propager les techniques traditionnelles de communication (par exemple filmer des formes de théâtre traditionnel et les mettre sur Internet pour les diffuser). En Mauritanie⁷ une radio de proximité en langue locale sert d'outil à la résolution des conflits entre les communautés. Au Sénégal, une caravane appelée Osiris sillonne les zones rurales. Des bandes magnétiques classiques sont utilisées pour collecter des informations qui sont ensuite consultables sur Internet.

Dans la plupart des pays représentés, le problème de la multiplicité des langues se pose de façon aigue, avec des retombées en terme de genre: en effet, la divulgation multilingue, notamment des matériaux écrits, est trop coûteuse pour les mécanismes. Les femmes qui ne connaissent pas les langues dominantes n'ont donc pas accès à l'information. Les logiciels libres semblent offrir des alternatives intéressantes pour la production multilingue, les mécanismes pourraient s'en saisir.

De façon générale, le personnel chargé de la communication dans les mécanismes n'est pas formé aux nouvelles technologies et ne possède pas les compétences de base pour s'en servir efficacement. En outre, il n'est pas rare que les partenaires des mécanismes soient eux-mêmes peu performants sur ce thème. Peu de mécanismes ont accès aux compétences et ressources requises pour définir, mettre en œuvre et évaluer une stratégie de communication vers différents publics.

Finalement, tous les mécanismes ont fait état d'un déficit chronique de données quantitatives et qualitatives sur les femmes et le genre. Par conséquent, les questions de genre sont absentes des contenus des TIC.

2.4 INTEGRER LE GENRE DANS LES POLITIQUES TIC

Après s'être intéressé aux niveaux micro (fracture numérique de genre, point 2.2) et méso (intégration des TIC dans des programmes, point 2.3), l'atelier a abordé en troisième lieu la dimension éminemment politique des TIC. Cette partie de l'atelier a surtout été consacrée à des présentations et discussions des initiatives de la CEA dans ce domaine.

⁶ Certains participants ont suggéré que, dans le contexte africain, les tams tams et griots étaient les TIC traditionnelles, si on entend le T de TIC comme « Techniques », et pas seulement « Technologies ».

⁷ Pays qui n'a pas participé à l'atelier.

L'enjeu des présentations était double: faire connaître aux mécanismes nationaux différents projets liés à l'« Initiative de la société de l'information en Afrique » (AISI) soutenue par la CEA (encadrés 5 et 6) et réfléchir à la prise en compte du genre dans ces projets⁸.

2.4.1 SCAN ICT et NICI : présentation des projets

Le projet SCAN ICT⁹ vise à recueillir des données sur les TIC dans les différents pays de l'initiative AISI. La matrice des indicateurs n'a pas initialement intégré la dimension genre. Bien que des femmes et des associations féminines aient été invitées à participer aux groupes de travail, elles ont rarement eu la possibilité de contribuer réellement. Avec le recul, les experts TIC qui ont mené cette première étape pensent que le lien entre genre et TIC n'a pas été suffisamment explicité pour susciter l'intérêt de ces actrices. Le projet a suivi, à ses débuts, une démarche très technique axée sur les infrastructures des TIC, plus que sur les usagers. Cette lacune a été détectée lors de l'évaluation de la phase pilote. Le fait que le genre ne soit pas perçu comme une priorité nationale dans la plupart des pays est un défi qui doit être relevé par des partenariats stratégiques d'acteurs et d'organisations. La CEA soutient d'ailleurs la mise en place de multi-partenariats et de réseaux d'acteurs dans les différentes phases du processus.

Le projet NICI¹⁰ a ensuite été expliqué aux participant-es¹¹. L'AISI prône l'élaboration d'un plan d'infrastructure nationale d'information et de communication (NICI) dans chaque pays africain. A ce jour, 28 pays ont formulé et établi des plans NICI en Afrique, et 3 pays sont en phase de démarrage. Le point crucial pour la dimension genre concerne la collecte des données sur lesquelles sont bâtis ces plans. De façon générale, il n'existe pas de cadre méthodologique harmonisé pour cette collecte. Les priorités en termes d'analyse et de stratégies sont définies par les pays, ce qui rend la prise en compte du genre irrégulière, et surtout, optionnelle. De l'avis des spécialistes TIC sensibles au genre, la première phase de développement des NICI a largement ignoré le genre. Quelques pays font exception, tel le Rwanda où les femmes seront les cibles de projets spécifiques dans la deuxième phase du programme. Le Cameroun a aussi rendu plus visible la dimension genre dans la deuxième phase de son NICI.

⁸ http://www.uneca.org/fr/fr_main.htm ou <http://uneca.org/aisi>

⁹ Présentation de Eskedar Nega, CEA.

¹⁰ En anglais : « National Initiative for Communication and Information ».

¹¹ Présentation de Mohamed Timoulali, CEA.

Encadré 5 : AISI et NICI – des Initiatives pour la société de l'information

En mai 1995, la Conférence des Ministres de l'Information et de la Communication de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a adopté une résolution intitulée « Créer une autoroute africaine de l'information » pour établir un agenda de la société de l'information. Un plan d'action connu sous le nom de « Initiative de la société de l'information en Afrique » (AIS) a été adopté par la Conférence des Ministres de la CEA et le Sommet des chefs d'États et de gouvernement africains.

L'AISI prône l'élaboration d'un plan d'infrastructure nationale d'information et de communication (NICI) dans chaque pays africain. Le plan NICI doit s'appuyer sur les priorités nationales de développement que sont la santé, l'éducation, la création d'emplois, la sécurité alimentaire, la mise en valeur des terres, l'eau, la gestion de la dette, le développement industriel, le commerce et le tourisme. L'AISI entend favoriser la coopération régionale entre les pays africains pour les amener à échanger des informations sur leurs expériences réussies et appuyer le développement régional dans le contexte des TIC. L'élaboration de plans et de stratégies NICI est l'un des programmes les plus importants que soutient l'AISI pour le développement durable d'une société de l'information en Afrique. On peut définir les plans et les politiques contenus dans ce cadre comme étant « un ensemble intégré de décisions, d'autres mécanismes visant à augmenter et à façonner la production TIC ».

Source: Commission économique pour l'Afrique, *Document d'Information de l'AISI, No.1 janvier 2003*

Méthodologiquement, les indicateurs utilisés jusqu'à présent ont privilégié l'équipement *e-readiness* (mesure du nombre de radio, TV, ordinateurs etc....), l'utilisation *e-usage* pour compter le nombre d'habitants possédant/ayant accès à des TIC, et l'impact sur le développement *e-impact*. Ces indicateurs ne sont pas désagrégés par sexe et n'attirent pas l'attention sur les différences et inégalités liées au genre, c'est-à-dire la fracture numérique de genre. La dimension genre est souvent évoquée sans être pour autant explicitée dans ces plans et se résume souvent à des propositions de formation en TIC pour les femmes.

Or, le plaidoyer d'acteurs en faveur du genre (comme le « Gender Caucus » du SMSI ou les mécanismes nationaux à l'occasion des ateliers précédents sur le « Renforcement des compétences des mécanismes nationaux par les TIC ») a démontré que, pour contribuer à l'égalité entre les sexes, ces plans NICI devraient viser à améliorer l'accès des femmes à l'information, à la technologie et à la formation technologique et à renforcer les contenus sensibles au genre dans les TIC. Les NICI devraient aussi permettre aux femmes de s'impliquer dans le développement et la gestion de contenus les concernant. Méthodologiquement, en ce qui concerne les NICI, il est aussi essentiel de constituer des équipes de travail paritaires autant que possible et qui soient compétentes et sensibles au genre (le sexe des personnes ne garantissant pas leur sensibilité et compétence en genre).

Le processus d'élaboration du plan NICI au Mali a fourni une étude de cas assez représentative des rapports entre genre et TIC dans les autres pays¹². Le présentateur a souligné la faible inclusion du genre dans les deux documents (un projet de Politique nationale TIC, un projet de Plan National Stratégique TIC) et regretté l'absence de propositions concrètes et stratégiques pour l'inclusion des femmes dans la nouvelle société de l'information.

Encadré 6: AISI et la dimension genre

- **Problèmes:**

- Les femmes constituent + de 50% de la population, font 60% du travail, gagnent 1/10^e du revenu et possèdent 1/100^e des biens
- Moindre possibilités d'accéder à la technologie et à l'information
- Absence d'information sur la place des femmes dans la société, la culture et l'économie

- **Opportunités:**

- Amélioration des droits des femmes grâce à l'accès à l'information
- Possibilités plus équitables données aux femmes d'accéder à l'information
- Mise en valeur du rôle des TIC dans la sensibilisation de la société à l'égalité entre les deux sexes

Source : Présentation de Eskedar Nega, CEA

2.4.2 Le débat

Les mécanismes nationaux ne sont pas en état de pouvoir influencer seuls le processus d'intégration du genre dans les TIC. Les gouvernements et les partenaires techniques et financiers du développement doivent assumer leur responsabilité et garantir l'égalité entre les sexes dans ce secteur émergent. La discussion a mis en évidence la nécessité d'une collaboration entre « les responsables TIC » et « les responsables genre »

¹² Présentation du Dr Mamadou Diallo IAM, Conseiller techniques NTIC, Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies, Mali, disponible www.uneca.org/aisi/daw-ws/NICI_Mali.ppt

dans les instances internationales (comme la CEA), les gouvernements et la société civile. Actuellement, ce partenariat n'existe pratiquement pas, ce qui explique en partie la très faible prise en compte du genre dans l'initiative AISI jusqu'à présent.

Au niveau national, il semble que jusqu'à présent, les mécanismes nationaux n'aient pas considéré les TIC comme une priorité (de la même façon que les responsables TIC ont fait l'impasse sur le genre). Les initiatives ont surtout émané de partenariats internationaux où les ONG ont été plus impliquées que les mécanismes (par exemple le Caucus Genre du SMSI). Outre la mise en place de TIC dans leurs propres initiatives, il est donc important que les mécanismes nationaux s'investissent dans la prise en compte du genre dans les politiques de TIC. Ils ont notamment un rôle à jouer dans la formation des responsables des TIC sur les aspects genre. Les gouvernements et les partenaires techniques et financiers doivent toutefois aussi s'impliquer, et mener une stratégie forte de sensibilisation au genre dans le secteur des TIC.

Les responsables genre et TIC doivent, selon les participants, arriver à un meilleur échange d'informations entre leurs mécanismes respectifs. Les mécanismes nationaux doivent participer aux processus de mise en place des politiques nationales des TIC - peu d'entre eux ont reconnu le faire jusqu'à présent. Cela leur permettra de jouer leur rôle dans la mise en œuvre du principe de l'universalité de l'information et de s'assurer ainsi que les politiques des TIC sont appropriées et pertinentes pour différents publics de femmes et d'hommes vulnérables. Cependant, la discussion a aussi montré que les mécanismes nationaux possédaient peu de connaissances sur les différentes possibilités et alternatives techniques existantes, notamment sur les logiciels dits « libres ». Ces derniers représentent une solution durable aux problèmes techniques ainsi qu'aux problèmes de coût qui freinent l'accès de certains mécanismes nationaux et groupes de la société civile à l'Internet. Ils permettent, entre autres, de développer facilement des contenus en langues locales. Les mécanismes doivent aussi s'informer et se former pour comprendre les objectifs, avantages et contraintes des TIC pour les femmes et pour les hommes et les inclure dans leurs argumentaires. Ils ont aussi besoin de données statistiques désagrégées, qualitatives et quantitatives, sur genre et TIC. En particulier, les mécanismes nationaux doivent s'informer sur le processus SMSI, que peu disent maîtriser.

Pour nombre de mécanismes, il reste difficile de s'investir dans les processus des TIC lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes porteurs d'un projet TIC, ce qui est le cas pour la majorité d'entre eux. La question est donc de savoir quel type de projet les mécanismes pourraient proposer pour intervenir dans les NICI. Des expériences ont montré que les mécanismes, en coopération avec la société civile, pouvaient intervenir dans des processus politiques importants à l'aide des TIC. Les TIC ont aussi servi à sensibiliser les femmes en tant qu'électrices et à soutenir des femmes comme candidates. Les mécanismes nationaux présents ont pris note de la proposition de la CEA d'apporter son soutien à des initiatives qui permettront de mieux intégrer le genre dans les NICI.

2.4.3 Intégrer les TIC dans les politiques nationales : le cas du Maroc

Afin de discuter de façon plus concrète, les participant-es ont entrepris l'analyse genrée d'une politique nationale des TIC, celle du Maroc. Réalisé à l'aide de questions-clefs élaborées au cours des précédents ateliers (annexe 7), ce travail a montré que les liens entre genre et TIC sont complexes en termes de niveaux à observer (ménage, communauté, marché du travail, institutions, etc.), de domaines à considérer (les secteurs porteurs de disparités et ceux porteurs de potentiels pour genre et TIC) et, bien sûr, de stratégies pouvant être proposées. Cet exercice a donné aux deux groupes de spécialistes l'opportunité d'appliquer concrètement une nouvelle grille de lecture à un cas précis. Les spécialistes TIC ont ainsi démystifié l'analyse genre et ont vu que la désagrégation des données de base et un questionnement simple mais pertinent pouvaient rapidement mettre en évidence des lacunes dans les données et les processus, tout en indiquant des pistes

d'action à suivre. Pour les spécialistes en genre, l'exercice a confirmé qu'il n'était pas nécessaire d'être expert en TIC pour faire une lecture genrée d'une politique dans ce secteur.

2.4.4. TIC et politique : le SMSI¹³

Deux présentations en fin d'atelier ont porté un éclairage critique genré sur le SMSI, ses origines, ses résultats et sur la participation des pays africains. Il est ressorti de ces deux présentations que :

- Le secteur des TIC est éminemment économique (situation de monopole dans de nombreux pays, notamment de multinationales et/ou grandes entreprises de télécommunications du Nord) et politique (contrôle de l'information à tous les niveaux). Jusqu'à présent ce secteur ne s'est pas intéressé aux pauvres – principalement des femmes dans de nombreux pays - car ils ne sont pas perçus comme des clients potentiels.
- La perspective de genre était entièrement absente de la déclaration de principes du SMSI à l'origine. Des plaidoyers en faveur du genre ont été nécessaires pour que les gouvernements acceptent d'aborder ce thème (insertion du paragraphe 12 dans la déclaration de principes).

Quant à la participation des pays africains, l'une des présentations a montré à quel point le SMSI avait réussi à créer une dynamique panafricaine inédite, innovante et très porteuse, notamment autour de la création du Fonds de Solidarité Numérique¹⁴. Dans le programme d'action de l'Initiative Africaine, le genre est cité comme la troisième priorité. Néanmoins, les organisations de femmes ou œuvrant pour l'égalité entre les sexes (mécanismes nationaux et ONG) ont peu participé à l'élaboration de ce programme. Ce manque de participation n'a pas été analysé, pas plus qu'il n'a suscité de démarches d'accompagnement particulières. On en a conclu que le thème ne les intéressait pas. Il apparaît seulement aujourd'hui, après le plaidoyer actif de nombreuses organisations, qu'il est évident que la dimension genre du SMSI est à la fois sociale (inclusion/exclusion), économique (les femmes sont porteuses de projets économiques et sont un marché pour les TIC), politique (gouvernance, citoyenneté, démocratisation) et technique (impact des choix technologiques sur les femmes). Cette situation illustre la nécessité de former et mobiliser davantage de groupes de pression pour influencer le processus.

Différentes portes d'entrées ont été suggérées, notamment à travers le groupe de travail sur « la gouvernance de l'Internet » dont on trouve tous les débats dans le cadre des rencontres du SMSI. Bien qu'il comporte une proportion de femmes non négligeable (16 femmes sur 40), ce groupe a jusqu'alors très peu considéré le genre.

Lors du débat, les participant-es ont conclu que le genre n'avait pas été une des priorités des comités préparatoires (Prepcom) de la première phase du sommet (Genève en 2004). La dimension genre a été doublement exclue, car le genre est un thème porté par la société civile plus que par les institutions gouvernementales et que la société civile a été peu entendue au SMSI.

¹³ Présentations de Dr Mamadou Iam Diallo (Conseiller Technique NTIC, Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies, Mali) et de Dr Olivier Nana Nzepa, Membre du Groupe de Travail Gouvernance Internet; Membre du Bureau de Bamako; Coordonnateur Général de l'ACSIS.

¹⁴ Fonds proposé à l'origine par Nelson Mandela en 1996 pour combler le fossé numérique entre le Nord et le Sud et proposé au SMSI dès 1998. La mise en œuvre de ce Fonds a été fortement entravée par les résistances de certains pays du Nord, principaux pourvoyeurs de TIC en Afrique. Le Fonds de Solidarité Numérique souhaite promouvoir les TIC comme un facteur de développement et un droit pour les « non solvables ». Les procédures de ce Fonds ont été considérablement allégées pour permettre le financement de projets de femmes

<http://www.dsf-fsn.org>

Certaines participantes ont rappelé les vains efforts du Caucus Genre pour être entendu à Genève, ce qui doit être gardé à l'esprit pour contrecarrer l'argument que le genre n'a pas été entendu parce que les organisations le portant étaient absentes ou mal organisées¹⁵. Dans certains pays, c'est l'état des relations entre les gouvernements et la société civile en général qui a mené à cette situation. Concernant le genre spécifiquement, les responsables parlent d'exclusion du genre par « ignorance » plus que par « mauvaise volonté ». La question est désormais de savoir si l'ignorance des responsables peut être levée et comment la société civile et les acteurs « genre » seront entendus lors de la deuxième édition du sommet qui aura lieu à Tunis en novembre 2005.

Les responsables des TIC ont encore besoin d'être conscientisés sur la dimension genre de la gouvernance de l'Internet et sur d'autres aspects de la société de l'information. Il est donc essentiel que les acteurs du genre continuent leur plaidoyer sur les enjeux et implications des TIC pour les femmes et l'égalité entre les sexes. Il s'agit de trouver des points d'entrée stratégiques pour la prise en compte du genre dans les TIC et pour l'intégration des TIC dans la lutte pour l'égalité des sexes. Les mécanismes nationaux ont un rôle de veille important à jouer dans ces opérations, en coopération avec la société civile. La société civile a fait des propositions concernant l'intégration du genre dans le SMSI, mais elles sont perçues comme extérieures aux décisions des gouvernements, qui restent les principaux décideurs dans ce processus. Il est donc important que les mécanismes s'impliquent car, contrairement à la société civile, ils font partie du gouvernement et peuvent influencer de l'intérieur.

2.5 LE GENRE DANS LES INITIATIVES REGIONALES ET INTERNATIONALES

Les mécanismes nationaux évoluent dans des contextes marqués, depuis plus de 30 ans, par diverses approches politiques du développement. Dans les années 1980, les pays ont connu les politiques d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et du Fond Monétaire International. Les années 1990 ont marqué le début des négociations autour de l'annulation de la dette. Depuis les années 2000, ce sont les Objectifs du Millénaire et les programmes de lutte contre la pauvreté qui dessinent les contours des politiques nationales dans les pays du Sud, au moment d'une mondialisation accélérée. L'atelier s'est donc naturellement penché sur la place du genre dans ces initiatives et ces politiques internationales dans le but d'explorer la pertinence de l'utilisation des TIC pour une meilleure prise en compte du genre.

2.5.1 Intégration du genre dans les CSLP, les OMD et le Nepad¹⁶

Cette présentation a évoqué des initiatives nationales et internationales qui orientent le développement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine: les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, ou DRSP) et le Nepad (Nouveau partenariat pour le développement économique de l'Afrique). Elle a illustré la faible intégration transversale du genre, notamment dans les objectifs et les indicateurs de ces initiatives, puis s'est penchée sur le rôle que les mécanismes nationaux peuvent jouer pour influencer ces processus en terme de genre.

La discussion a montré que, dans pratiquement tous les pays, la première génération de Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté a été élaborée sans prendre en compte le genre. On trouve très peu de données désagrégées dans les documents, et les thématiques spécifiques au genre ne sont pas abordées. Dans certains pays, la révision des CSLP s'est faite sous la pression des associations féminines et de certains mécanismes nationaux qui réclamaient une meilleure prise en compte du genre dans les analyses et les stratégies. Dans d'autres pays, les mécanismes n'ont pas été suffisamment informés pour

¹⁵ Lire par exemple la Déclaration de Bamako 2002 du Caucus Genre : http://geneva2003.unige.ch/SP/imprimersans.php?id_article=25

¹⁶ Présentation par Dr Nadia Taher.

agir (Maroc). On rencontre aussi des problèmes au niveau des processus d'information. En règle générale, les mécanismes nationaux déplorent le manque de transparence des processus associés à ces initiatives (qui est vraiment consulté, qui représente la société civile?) et signalent que l'approche participative affichée a pourtant écarté les défenseurs du genre.

La discussion a aussi mis en évidence qu'il était problématique pour la majorité des mécanismes nationaux d'intervenir au niveau des politiques, y compris pour influencer les processus de mise en place des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (niveau national) et/ou les initiatives liées au Nepad et aux OMD au niveau national, régional et international. Le problème est circulaire, car les gouvernements attendent des mécanismes qu'ils résolvent la question du genre dans ces initiatives, sans leur en donner les moyens. Parallèlement, les experts internationaux et nationaux recrutés pour travailler sur ces processus sont rarement compétents en genre. Dans certains pays cependant, les données recueillies font intervenir le genre parce que les mécanismes statistiques sont techniquement déjà impliqués dans la désagrégation (au Burundi par exemple).

En ce qui concerne les OMD, les mécanismes sont conscients de la marginalisation du genre, principalement réduit à l'Objectif 3. Par ailleurs, des expériences montrent déjà que le processus de suivi des OMD ne favorise pas la création de partenariats stratégiques entre acteurs. En effet, il arrive que les mécanismes reçoivent la responsabilité de commenter seulement les résultats de l'Objectif 3. C'est le cas du Cap Vert, qui a suivi un processus participatif avec une multitude d'acteurs pour préparer le rapport concernant cet objectif, mais sans lien avec les acteurs des autres objectifs. Or, la question de savoir comment gérer le genre dans les autres objectifs est cruciale. La mise en place de points focaux est toujours possible, mais ont-ils les compétences et la capacité d'influencer les processus liés aux autres objectifs, dans le cas des OMD? Dans certains pays (Sao Tomé et Príncipe par exemple), l'instabilité politique et les changements de personnel incessants rendent inefficace toute tentative de renforcement des capacités en genre organisée par les mécanismes envers les points focaux

La notion de « partenariat stratégique » est souvent revenue dans la discussion. En effet, outre les alliances indispensables au niveau national entre les associations de la société civile et les mécanismes, il est important de réfléchir à des alliances transnationales, y compris avec des acteurs leviers au sein des Institutions qui portent les CSLP/DRSP (Banque Mondiale) et les OMD (PNUD). L'évaluation des OMD prévue pour décembre 2005 devrait être saisie par les mécanismes nationaux et la société civile. Il s'agira, selon un participant, de trouver des formules « non paralysantes » pour faire passer les messages.

Concernant le Nepad, un participant a fait remarquer que les inégalités subies par les femmes étaient entrain de devenir « la lourde dette des pays africains ». De l'avis des participantes qui ont suivi le processus de mise en place du Nepad, la société civile n'a pas été sollicitée, et on ne trouve dans les gouvernements que peu de femmes qui auraient pu porter le thème... Pour certains pays (Sao Tomé et Príncipe), le manque de communication en interne (ceux qui assistent aux réunions du Nepad ne passent pas l'information) fait partie du problème. Néanmoins, des militantes du genre¹⁷ ont interpellé les acteurs du Nepad, et ceux-ci envisagent aujourd'hui une meilleure intégration du genre dans cette initiative, en écho aux efforts faits pour l'Organisation de l'Union Africaine et à des déclarations africaines à ce sujet (par exemple le Protocole de Maputo, ratifié en juillet 2003)¹⁸.

L'utilisation des TIC par les mécanismes nationaux pour promouvoir, suivre et influencer ces initiatives et processus est faible, au-delà de l'emploi des technologies traditionnelles (bureautique). Certes les mécanismes nationaux manquent de formation et

¹⁷ Critique notamment émise par Sarah Longwe, experte en genre (Zambie).

¹⁸ http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL_ID=3963&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html

d'équipement informatique. Mais le vrai manque est celui de contenus pertinents (et en français) sur la relation entre ces initiatives régionales et le genre. Les possibilités qu'offrent les TIC, autant pour communiquer vers le haut (politiques) que vers le bas (citoyen-nes) et horizontalement (institutions/partenaires), sont encore mal connues.

2.5.2 Mesurer l'égalité entre les sexes: Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique¹⁹

La CEA, à travers son Centre Africain pour le Genre et le Développement (CAGED), a présenté aux participant-es son initiative pour la collecte d'informations en Afrique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) a pour but de mesurer dans chaque pays les écarts entre les hommes et les femmes ainsi que l'effort gouvernemental pour la promotion des femmes. Son but n'est pas de comparer les pays entre eux mais d'offrir une plateforme commune pour apprécier les progrès sur le terrain en tenant compte du contexte particulier à chaque pays. L'IDISA a également pour objectif d'enclencher des dynamiques nationales autour de la collecte et de l'analyse de données sensibles au genre en Afrique, et de démocratiser et diffuser les statistiques nationales.

L'Indice est piloté dans 12 pays: Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Egypte, Ghana, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Tanzanie et Tunisie. Il devrait être étendu fin 2005. Il est apparu lors de cette phase pilote que les pays possédaient souvent de nombreuses données, mais que celles-ci n'étaient pas désagrégées (alors qu'elles pourraient l'être si elles étaient traitées différemment) et généralement ni capitalisées ni diffusées. Dans chaque pays pilote, un Conseil Consultatif a été mis en place pour favoriser la collecte de données sectorielles et encourager la création d'outils statistiques pertinents. L'Indice est composé de deux parties complémentaires :

- Indice de la condition féminine (ICF) qui mesure les disparités entre les sexes dans différents domaines ainsi que le respect des droits des femmes ;
- Tableau de bord de la promotion des femmes en Afrique qui permet de suivre les efforts fournis dans les pays pour appliquer les différentes conventions internationales et africaines pour les droits des femmes.

La présentation de cet indice a suscité beaucoup d'intérêt dans la mesure où la plupart des mécanismes manquent de données avec lesquelles travailler et sur lesquelles s'appuyer pour évaluer l'impact de leurs actions. L'intérêt de cet indice pour eux est qu'il permet de juger la distance entre les textes (CEDEF et Plate-forme de Beijing principalement) et leur application. En effet, dans certains pays, il existe un décalage entre ce que préconise la CEDEF et les lois nationales (en RDC par exemple, où la CEDEF a été signée, la femme mariée est incapable juridiquement aux yeux du Code de la Famille). D'autres pays ont signé la CEDEF avec tant de réserve qu'ils l'ont vidé de son sens. Le CAGED a informé les participant-es que si les pays en faisaient la demande, il pouvait les accompagner dans le processus d'utilisation de l'IDISA.

L'IDISA ne recueille pas actuellement de données sur les TIC mais il prévoit de le faire lors de la revue des zones pilotes. Certains participant-es ont averti que la non prise en compte de la dimension TIC dans l'IDISA risquait d'approfondir des écarts qui deviendraient vite irrécupérables. Les TIC seront par ailleurs utilisés pour promouvoir l'IDISA puisque les outils statistiques relatifs à IDISA seront mis en ligne informatiquement.

2.6 FORMATION EN TIC

¹⁹ Présentation de Mme Tacko Ndiaye, CEA. Voir www.uneca.org

Un des objectifs de l'atelier étant de sensibiliser les mécanismes nationaux à l'usage des TIC, une composante pratique a été introduite dans le programme. Pendant plusieurs séances, les représentant-es des mécanismes nationaux se sont exercés à la manipulation des concepts et des outils des TIC. Une vingtaine de postes de travail connectés à l'Internet étaient à la disposition des participant-es. Des documents relatifs aux aspects traités ont été préparés et distribués aux participant-es. Après une présentation introduisant chaque sujet, les travaux se sont réalisés par groupe de pays, puis ont été restitués et discutés par l'ensemble des participant-es.

2.6.1 Initiation aux TIC (exercice pratique 1)

Avant de passer à la pratique, une identification des niveaux de connaissances en TIC des différentes participant-es a montré qu'une majorité n'était absolument pas familiarisée avec l'utilisation de ces outils (cinq n'avaient pas d'adresse email, dix avaient une adresse sans savoir comment l'utiliser et seulement trois avaient créé eux/elles-mêmes leurs adresses email).

Cinq participant-es des TIC ont joué le rôle de personnes ressources en aidant à l'encadrement des participant-es. Cette approche participative a permis de procéder à une formation très rapprochée et a donné des résultats satisfaisants dans la mesure où tous les participant-es ont créé leur propre compte, envoyé et reçu des messages avec fichier attaché. Plus de la moitié se sont exercés à la création de mailing lists.

2.6.2 Recherche et visite de sites Internet (exercice pratique 2)

Quatre sites avaient été identifiés à l'avance : un site consacré au genre (genre en action) ainsi que les sites de trois mécanismes de pays participants (Maroc, Djibouti et Burundi). Chaque groupe a visité et commenté ces quatre sites avec des questions portant sur le contenu et l'ergonomie (cf. rapport des travaux de groupes).

2.6.3 Résultats des travaux pratiques

Les objectifs fixés pour ces exercices ont été largement atteints :

- Savoir créer des comptes emails et des listes de diffusion ;
- Savoir échanger des emails et des fichiers ;
- Avoir un regard critique sur les sites visités : des critiques très constructives ont été formulées - par exemple certaines statistiques sur le site du Djibouti ont été qualifiées de « non genrées » car elles ne mettaient en valeur que les données relatives aux femmes. Le site du Maroc a été critiqué car sa mise à jour datait de plus d'un mois.
- Elaborer un prototype avancé : quatre prototypes ont été créés suivant les différentes étapes du questionnaire prédéfini. L'un des prototypes s'est avéré suffisamment professionnel pour servir de base pour les pays qui n'ont pas encore élaboré de sites, et pour améliorer les sites existants.

Malgré le peu de temps imparti à ces travaux pratiques, et des conditions de travail inappropriées (connexion lente, réseau saturé...), la sensibilisation aux outils TIC a eu un effet positif :

- La pertinence des TIC au service des actions des mécanismes nationaux est apparue dans la formulation des projets présentés à la fin de l'atelier. Les TIC ont été présentées par les participant-es comme outils de sensibilisation, de collecte et de diffusion d'information, de travail en réseau, etc. ;
- Le plaidoyer auprès des décideurs afin d'équiper et de renforcer les capacités des cadres des mécanismes nationaux en TIC et en genre ;

- Les participant-es ont été inspiré-es par les films projetés sur l'usage des TIC par les femmes et souhaiteraient avoir plus d'information sur l'expérience sénégalaise, notamment sur les centres de formation avec cybercafés pour les femmes et les jeunes.

TROISIEME PARTIE: STRATEGIES DE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE GENRE ET TIC

Cette section du rapport présente les stratégies et plans d'action qui sont les résultats des travaux de groupe ayant pour but de définir des pistes d'actions pour les mécanismes nationaux des différents pays.

3.1 Plans d'actions par pays pour intégrer le genre dans les politiques TIC

A partir d'un questionnaire sur la situation actuelle des relations entre TIC et genre au niveau macro dans son contexte national, chaque mécanisme national a proposé trois actions stratégiques pour remédier à la faible prise en compte du genre dans les processus de formulation et dans la mise en œuvre de la politique nationale des TIC dans son pays. Les plans d'action se trouvent en annexe 8.

Parmi les 11 mécanismes présents, six ont dit ne pas connaître le contenu de la politique nationale des TIC de leur pays (Burundi, Cap Vert, Comores, Djibouti, Gabon et Tunisie). Pour ces pays, il s'agit avant tout d'identifier les principaux acteurs et processus dans ce domaine et de réunir des données qui permettront de les influencer pour une prise en compte du genre. Deux pays n'ont pas encore de politique des TIC (Sao Tomé et RDC). Les mécanismes de ces pays ont donc choisi le plaidoyer auprès des instances qui se chargeront de cette politique à plus ou moins long terme. Pour ce faire, des données doivent être collectées sur les besoins et les usages des TIC selon le genre. Les mécanismes vont aussi chercher à faire partie des équipes, groupes de travail et de coordination, etc. qui seront certainement mises en place dans le futur. Deux mécanismes seulement étaient informés du contenu de la politique des TIC et ont réfléchi aux moyens de l'améliorer dans une perspective genre (Madagascar et Maroc). A leur niveau, il s'agit d'accélérer le partage de données sur la dimension genre des TIC et de proposer des projets concrets pour tirer partie de cette politique. Par exemple, le Maroc envisage de lancer un projet TIC pour soutenir une campagne contre les violences faites aux femmes.

En résumé, la plupart des plans d'action reconnaissent la nécessité de disposer de plus de données désagrégées sur les différences et les disparités de genre dans les besoins et dans l'usage des TIC. En conclusion, la recherche, mais aussi le plaidoyer et la mobilisation des décideurs des TIC en faveur du genre, sont les pivots des plans d'action.

3.2 Intégration des TIC dans des programmes des mécanismes nationaux

Les mécanismes nationaux ont aussi élaboré des stratégies pour une utilisation plus efficace des TIC dans leurs propres programmes (les résultats de ces travaux sont en annexe 9). *La Toile de l'Institutionnalisation* a servi de cadre pour la définition de ces actions et des groupes cibles.

Globalement, il est ressorti que les TIC pouvaient aider les mécanismes à viser, dans les sphères politiques et institutionnelles, deux groupes en particulier:

- *Sensibiliser les décideurs* à la problématique genre dans tous les domaines: les mécanismes nationaux doivent se munir d'arguments forts pour démontrer la plus-value de l'approche genre. Plus spécifiquement, cela signifie que la recherche devra s'intensifier pour démontrer que les TIC sont utiles pour la promotion transversale de l'égalité entre les sexes dans tous les secteurs ;
- *Renforcer les points focaux genre* : les mécanismes nationaux souhaitent aussi utiliser l'informatique et l'Internet notamment pour mettre en réseau les acteurs impliqués dans le genre (y compris les points focaux genre et les associations de femmes). Ceci implique une formation en TIC de ces acteurs et l'achat d'équipement. Dans les discussions, les mécanismes nationaux ont été mis en garde contre la tentation d'organiser eux-mêmes ces formations et de fournir ces

équipements sur les budgets (déjà limités) des mécanismes nationaux au lieu d'avoir recours au budget des TIC, même si cela peut paraître à première vue plus rapide à mettre en œuvre.

Les pays vont chercher à créer des synergies entre les domaines TIC et genre au niveau politique et programmatique, y compris avec les ONG. Si les TIC traditionnelles restent partie prenante des stratégies (TV, radio), l'utilisation de TIC plus modernes, notamment la vidéo, l'Internet, l'informatique et les CD roms est prévue. Les participant-es ont reconnu leur besoin de formation et d'acquisition de connaissances sur les possibilités offertes par les TIC.

3.3 Elaboration d'un prototype de site Internet

Un des buts des rencontres organisées par la Division de la Promotion de la Femmes de Nations Unies avec les mécanismes nationaux est de constituer un réseau de mécanismes nationaux de toute l'Afrique et de créer un portail Internet les regroupant. Pour préparer cette initiative, les participant-es ont travaillé à l'élaboration de prototypes lors des travaux pratiques. Une présentation des différentes étapes d'élaboration d'un site Internet a d'abord été faite. Elle a insisté sur la phase de conception qui est une phase participative, continue et d'une importance capitale dans la mesure où toutes les personnes concernées doivent y participer pour décider des contenus, de l'ergonomie, des ressources humaines, matérielles et financières et du suivi. Une série de questions a ensuite été élaborée pour guider les travaux des groupes.

Cet exercice a permis d'expliquer aux participant-es des notions techniques telles que hébergement, référencement, positionnement, mise à jour, ergonomie, fidélisation, etc. Les résultats de ces travaux sont en annexe 9.

3.4 Mise en réseau des mécanismes nationaux

Les participant-es ont décidé de ne pas se joindre aux listes créées lors des autres ateliers²⁰ et de créer une liste «genreaddis». Celle-ci sera hébergée par la CEA et sera gérée dans un premier temps par une équipe mixte Maroc/Tunisie.

²⁰ Les participants des ateliers précédents sont regroupés au sein de deux listes : une liste francophone mnggenre@apc.africanwomen.org et une liste anglophone windhoekmngnet@apc.africanwomen.org

QUATRIEME PARTIE : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les technologies de l'information et de la communication, notamment les nouvelles TIC qui se développent massivement, sont en passe de devenir un facteur de discrimination supplémentaire pour les femmes et les filles dans de nombreux pays. Les mécanismes nationaux ont un rôle important à jouer pour garantir que ce phénomène soit endigué, mais ils ne peuvent jouer ce rôle seuls car ils n'en ont ni le pouvoir ni les moyens.

La relation entre genre et TIC, au niveau des mécanismes nationaux, doit être abordée sous plusieurs angles, en distinguant la finalité et les moyens :

1. Réduire la fracture numérique de genre

Faire participer les femmes à la société de l'information n'est pas un but en soi. C'est une stratégie dont la finalité est de permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier du développement et d'y participer de façon égale. Les TIC sont des moyens au service de cet objectif et de cette stratégie. Il est donc essentiel, dans cette optique, de ne pas focaliser le débat et les solutions sur la question de l'accès aux TIC comme si elle était une fin en soi. Toutefois le secteur des TIC se caractérise de plus en plus par la « fourniture » d'outils et d'infrastructures et de contenant plus que de contenu, la mise en place d'une machinerie complexe que les femmes ont souvent du mal à maîtriser, pour diverses raisons socio-économiques. Le contenu et sa possible contribution à l'égalité entre les sexes n'est objet de débats qu'entre les expertes et militantes du genre et des TIC. Les questions clés sont pourtant de savoir qui définit, gère et formate ce contenu, quels rôles jouent les femmes et les hommes dans sa production, quel impact a le contenu sur les femmes et les hommes, etc.

L'information est de plus en plus définie comme un droit universel. Pour que les femmes en jouissent, la fracture numérique de genre ne peut être limitée, comme c'est souvent le cas, aux différences d'accès aux outils et à la formation en TIC. La réduction de cette fracture passe avant tout par la mise à disposition de moyens techniques pertinents pour les femmes, la production de contenus adaptés et non discriminants à l'encontre des femmes et la mise en place de cadres législatifs porteurs pour l'égalité entre les sexes dans le secteur, y compris dans le partage des décisions.

2. Enclencher une dynamique de transformation du secteur des TIC pour une meilleure prise en compte du genre

La fracture genre/TIC la plus importante se situe au niveau des politiques. En effet, la plupart des pays africains sont en train de développer des initiatives nationales qui vont conditionner le développement des TIC et, par ricochet, le développement lui-même en Afrique pour les prochaines décennies.

Des initiatives mondiales sont en cours (SMSI, initiatives AISI de la Commission Economique pour l'Afrique), dont les retombées sur les pays et les populations sont potentiellement immenses. Actuellement, ces initiatives ne prennent pas suffisamment en compte la dimension genre. Or, il s'avère que les mécanismes nationaux sont très mal informés et outillés pour inverser cette tendance. Des données, des argumentaires et des outils leur manquent pour influencer ces processus. L'introduction des TIC dans les programmes courants des mécanismes nationaux est certes importante, mais l'intégration des questions de genre dans les politiques de TIC est un enjeu incontournable.

Au niveau des politiques des TIC, les mécanismes nationaux ont un important travail de plaidoyer à accomplir. L'intégration de la dimension genre dans les processus de planification des politiques des TIC va nécessiter des données pertinentes (donc des recherches), des argumentaires sur la contribution des TIC à l'égalité des sexes ainsi que

sur la contribution des femmes au développement de TIC pertinentes pour elles-mêmes et dans leur contexte. Les mécanismes doivent donc acquérir des exemples locaux, nationaux ou internationaux pour étayer leurs propos. En particulier, il est impératif que les mécanismes nationaux puissent développer des argumentaires et soutenir des initiatives pour favoriser l'émergence de contenus pertinents pour et par les femmes, sensibles aux questions de genre, en langues locales, et dans des formats et à des coûts accessibles aux femmes.

Les mécanismes nationaux sont des acteurs critiques dans la recherche de l'égalité de genre dans le secteur des TIC, mais ils ne peuvent agir seuls. Bien souvent les mécanismes nationaux ne disposent pas de suffisamment de données pertinentes et désagrégées sur les inégalités entre les sexes dans le secteur des TIC : Il faut mener un travail de recherche, de formation et de plaidoyer sur les intersections entre les questions de genre et les TIC.

Dans la plupart des cas, la société civile joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de ces initiatives. Les mécanismes devraient donc engager des démarches volontaristes pour créer des synergies entre et avec les acteurs de la société civile qui travaillent sur et avec les TIC, notamment dans le domaine du genre. C'est une stratégie clef pour influencer les politiques au niveau macro.

3. Rendre les mécanismes plus efficaces grâce aux TIC

Au niveau institutionnel, l'utilisation des TIC peut soutenir les programmes et politiques pour la promotion de l'égalité entre les sexes. Le rôle des TIC (surtout les nouvelles TIC) dans la lutte contre les disparités de genre et pour l'autonomisation des femmes est encore peu exploité, que ce soit par les mécanismes nationaux ou par les responsables des TIC. Des initiatives intéressantes d'utilisation des TIC en faveur de l'égalité des sexes existent, mais sont peu financées. S'il est évident que les mécanismes nationaux ont recours à des formes traditionnelles des TIC pour communiquer avec leurs publics cibles, y compris les femmes, il est aussi clair que l'utilisation de TIC plus modernes, notamment l'Internet, pour améliorer la communication entre acteurs et les échanges intra et inter institutionnels est limitée et relativement inefficace. Les causes de cette situation sont multiples: problème de connectivité, de formation, d'équipement, et de ressources humaines. L'utilisation accrue des TIC par les mécanismes nationaux présente potentiellement deux avantages majeurs:

- La mise en réseau des acteurs impliqués dans le genre dans les différents pays;
- La collecte et la dissémination de données sur le genre et sur les actions des acteurs impliqués au niveau national et international.

A ce stade, il est donc essentiel d'améliorer la capacité de recherche et de plaidoyer des mécanismes nationaux à travers les TIC. Les TIC devraient notamment être utilisées pour mettre en évidence les disparités de genre dans tous les domaines et les faire remonter au niveau des politiques sectorielles (y compris les politiques des TIC) et les initiatives macroéconomiques (par exemple les CSLP). Les mécanismes doivent devenir des catalyseurs et créateurs de « contenus » en faveur de l'égalité entre les sexes et les faire circuler grâce aux TIC.

Pour ce faire, il faut que les mécanismes nationaux soient formés et équipés. Le renforcement des capacités de mécanismes sur la question des TIC devra prendre en compte tous ces aspects et ne peut se cantonner à la manipulation de technologies nouvelles.

Pour conclure, il convient de mentionner que les mécanismes nationaux, souvent présentés comme désavantagés politiquement, financièrement et techniquement ont un

atout de taille à faire valoir dans leur recherche de synergie avec le secteur des TIC. En effet, ils ont collectivement accumulé une expérience dans le domaine du *mainstreaming* depuis la conférence de Beijing. Or, les TIC sont de plus en plus propulsées comme un thème transversal qui doit infiltrer tous les secteurs du développement. Il est donc tout à fait opportun pour les mécanismes de mettre leur expérience en avant pour proposer des réflexions et des démarches méthodologiques sur le *mainstreaming* de ce nouveau secteur que sont les TIC.

ANNEXES

Annexe 1 : Aide mémoire

**DIVISION DE LA PROMOTION DE LA FEMME
BUREAU DE SOUTIEN ET DE COORDINATION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES
DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Développement de compétences pour la promotion de l'égalité des sexes dans les pays d'Afrique

Atelier sur le renforcement des compétences des mécanismes nationaux par le biais de l'utilisation efficace des TIC

I. Introduction

LA DIVISION DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET LE SECRETARIAT DU GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) AU SEIN DU BUREAU DE SOUTIEN ET DE COORDINATION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES DES NATIONS UNIES, AINSI QUE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE, COLLABORENT A L'ORGANISATION D'UN ATELIER POUR LES REPRESENTANTS DE QUATORZE MECANISMES NATIONAUX POUR LA PROMOTION DES FEMMES EN AFRIQUE. CET ATELIER IDENTIFIERA DES STRATEGIES COMMUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPLETENCES INSTITUTIONNELLES DE PROMOTION DE L'EQUALITE DES SEXES PAR LE BIAIS DE L'UTILISATION EFFICACE DES TIC, ET DEVELOPPERA UN RESEAU INTERNET DE MECANISMES NATIONAUX. CETTE REUNION DE CINQ JOURS POUR DE HAUTS RESPONSABLES DES MECANISMES NATIONAUX COMPRENDRA UNE FORMATION POUR DES EXPERTS ET GESTIONNAIRES OU SPECIALISTES DE L'INFORMATION DE CES MECANISMES NATIONAUX CONCERNANT L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) POUR LA GESTION DES CONNAISSANCES ET L'ECHANGE D'INFORMATIONS. LES PARTICIPANTS DU GROUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) SONT EGALEMENT INVITES.

L'atelier se déroulera à Addis-Abeba (Ethiopie), du 23 au 27 mai 2005. Les pays suivants sont invités à participer : Algérie, Burundi, Cap-Vert, Comores, Congo, Djibouti, Gabon, Madagascar, Maroc, Mauritanie, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe et Tunisie (14).

Cet atelier en Ethiopie est le quatrième d'une série de cinq ateliers sous-régionaux organisés par la Division de la Promotion de la Femme pour les mécanismes nationaux en Afrique et en Asie de l'Ouest. Le premier atelier s'est tenu à Windhoek (Namibie) du 19 au 23 avril 2003 ; le second atelier s'est déroulé du 24 au 28 mai 2004 à Dakar (Sénégal) et le troisième atelier a eu lieu du 10 au 14 janvier 2005 à Addis-Abeba (Ethiopie).

II. Historique

Ce projet, intitulé «Développement de compétences pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes en vue de la promotion de l'égalité des sexes dans les pays d'Afrique», a pour objectif global de développer les compétences institutionnelles de promotion de l'égalité des sexes en Afrique et en Asie de l'Ouest. L'atelier vise à renforcer les compétences des mécanismes nationaux des pays participants pour tirer un profit maximal des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de renforcer la mise en réseau, l'échange d'information et la gestion des connaissances pour améliorer leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes.

La Plateforme d'Action de Beijing a souligné que des mécanismes nationaux de promotion des femmes avaient été mis en place dans presque tous les Etats Membres avec pour objectifs l'élaboration, la promotion de la mise en oeuvre, l'exécution, le contrôle, l'évaluation, la défense et la mobilisation du soutien pour les politiques assurant la promotion des femmes. Les mécanismes nationaux existent sous des formes diverses et n'obtiennent pas tous les mêmes résultats (par. 196). Les mécanismes nationaux de promotion des femmes servent d'unités centrales de coordination des politiques au sein des Gouvernements, leur tâche principale étant de soutenir l'intégration des perspectives de genre dans tous les domaines des politiques gouvernementales (par. 201).

La Commission de la Condition de la Femme, à l'occasion de sa quarante -septième session, a considéré le rôle des TIC par rapport à l'égalité des sexes. La discussion sur la « Participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, et leur contribution et leur utilisation en tant qu'instrument de promotion et de renforcement du pouvoir des femmes », qui s'est tenue pendant la réunion de la Commission, a mis l'accent sur le rôle des TIC et des médias comme outils de développement et centraux au renforcement du pouvoir des femmes. Ces médias et TIC sont de plus en plus utilisés pour partager des connaissances, améliorer la participation de tous les membres de la société, augmenter la mise en réseau, donner une voix aux groupes marginalisés, organiser l'action politique, renforcer le pouvoir des populations, combattre la pauvreté et accélérer le développement économique. Outre la question de l'accès des femmes à ces médias et TIC, la discussion a traité des besoins en information des femmes et des contenus disponibles. Les participants ont demandé qu'une recherche soit réalisée sur les besoins en information des femmes et sur la production de contenu local en langue locale.

Dans les Conclusions adoptées par la Commission de la Condition de la Femme à l'occasion de sa quarante -septième session, il a été noté que « les médias et les TIC offrent des outils pour améliorer le plein accès des femmes aux avantages de l'information et des nouvelles technologies et peuvent devenir les outils principaux pour le renforcement du pouvoir des femmes et la promotion de l'égalité des sexes » (par. 2). L'une des actions qui sera entreprise sera de « renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion de la femme, y compris par le biais de l'allocation de ressources appropriées et de la mise à disposition de savoir-faire techniques, afin que ces mécanismes soient à la pointe de la défense des médias, des TIC et de l'égalité des sexes, et de soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et d'améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion de la femme, le secteur privé et les ONG de défense de l'égalité des sexes au sein des pays » (par. 4 (x)).

La série de cinq ateliers prévus renforcera les compétences des mécanismes nationaux dans les pays participants afin de tirer un meilleur profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de créer et/ou renforcer les types de mise en réseau, d'échange d'information et de gestion des connaissances qui amélioreront leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes. La création d'un réseau Internet des mécanismes nationaux améliorera l'efficacité des mécanismes nationaux au sein de chaque pays. Cet atelier sera un outil pour renforcer les compétences des mécanismes nationaux quant à la mise en œuvre de leurs mandats, par exemple, en soutenant leur travail en tant que défenseurs et catalyseurs de l'intégration du genre, et en soutenant la conception et l'utilisation d'une infrastructure d'information appropriée pour parvenir à l'égalité des sexes. Il améliorera également la mise en réseau et l'échange d'informations et des exemples de bonnes pratiques aux niveaux régional et sous-régional. Le développement d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes élargira les possibilités de mise en réseau et d'échange d'informations sur les domaines prioritaires communs.

Ce projet s'appuiera sur les compétences de professionnels africains, des décideurs nationaux pour les questions de TIC ainsi que sur les contributions du SMSI (Sommet mondial sur la société de l'information), y compris du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

III. Atelier sur le Renforcement des compétences des mécanismes nationaux par le biais de l'utilisation efficace des TIC

A. Objectifs de l'atelier

L'atelier vise à renforcer les compétences institutionnelles des mécanismes nationaux dans les pays sélectionnés afin qu'ils utilisent efficacement les TIC pour promouvoir des politiques d'égalité des sexes fructueuses, et jouent un rôle de catalyseur pour l'intégration systématique du genre dans l'ensemble des politiques et programmes au niveau national et régional. Il offrira également une formation pratique aux gestionnaires d'information et/ou documentalistes des mécanismes nationaux afin de soutenir la mise en réseau et les partenariats entre les mécanismes nationaux par le biais du développement et de la mise à jour des bases d'information, des sites Internet et des infrastructures

d'information connexes.

L'atelier a pour objectifs de :

- f) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'optimiser l'utilisation et les bénéfices de l'information, du savoir et des bonnes pratiques par le biais d'une utilisation plus efficace des TIC pour promouvoir l'égalité des sexes ;
- g) Développer des stratégies concernant l'utilisation des TIC pour la défense des intérêts, l'échange d'information et la production d'information pour parvenir à l'égalité des sexes ;
- h) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'influencer la formulation et la mise en oeuvre au niveau national des politiques sur les TIC issues du SMSI ;
- i) Développer un réseau Internet des mécanismes nationaux des pays participants pour renforcer la coopération et l'échange d'information par la diffusion régulière d'informations sur les questions féminines et de genre, y compris par le biais des médias électroniques et de l'Internet.
- j) Sensibiliser les représentants des mécanismes nationaux, en particulier les gestionnaires d'information, à l'utilisation des TIC pour améliorer la coopération, la gestion des connaissances et l'échange d'information.

B. Résultats escomptés

L'atelier de formation aura pour résultats :

- L'identification de stratégies de développement des compétences institutionnelles d'utilisation des TIC ;
- La formation de représentants des mécanismes nationaux de quatorze pays sur les aspects importants et institutionnels de l'utilisation des TIC ;
- La formation de représentants de quatorze pays aux aspects techniques de l'utilisation des TIC ;
- La conception du prototype d'un site Internet pour les mécanismes nationaux ;
- Le développement d'un cadre de réseau Internet des mécanismes nationaux.
- La capacité pour les mécanismes nationaux d'influencer les politiques et processus nationaux sur les TIC à partir d'une perspective de genre.

Grâce à l'expérience acquise à l'occasion de cet atelier, les participants devraient ensuite pouvoir utiliser le réseau électronique de manière permanente pour partager leurs expériences et devenir les leaders de la promotion de l'égalité des sexes. Les résultats des cinq ateliers seront utilisés dans le cadre de l'organisation d'un grand atelier régional pour les représentants des mécanismes nationaux d'Afrique et d'Asie de l'Ouest et pour le développement d'un réseau électronique entre ces pays.

C. Lieu et Participants

Cet atelier de cinq jours aura lieu à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba (Ethiopie).

Le nombre de participants sera d'environ quarante-six :

- Trois représentants de chaque pays : deux experts du mécanisme national et un spécialiste de l'information travaillant avec les mécanismes nationaux ;
- Quatre décideurs dans le domaine des TIC ;
- Deux à trois membres du personnel de la Division de la Promotion de la Femme ;
- Cinq consultants/animateurs/formateurs ;
- Une à deux personnes ressource ;
- Des représentants des institutions régionales et sous-régionales ;
- Des représentants de la CEA (CAGED et DSID).

D. Questions administratives et organisationnelles

L'atelier sera organisé conjointement par la Division de la Promotion de la Femme et le Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social, en coordination avec la

CEA. La réunion de vingt-huit représentants des mécanismes nationaux, quatorze spécialistes de l'information et quatre décideurs dans le domaine des TIC, se déroulera sur cinq jours. Pendant la dernière journée, on présentera en séance plénière les résultats des discussions de la réunion, les stratégies de développement de plans d'action afin d'incorporer les perspectives de genre dans les politiques de TIC et l'utilisation efficace des TIC dans le travail des mécanismes nationaux.

Les participants à la réunion de cinq jours se réuniront en séance plénière ainsi qu'en groupes de travail. De brèves présentations par pays seront faites en séance plénière sur les situations institutionnelles, la mise en réseau, la gestion des connaissances et l'utilisation des TIC actuelles. Ceci sera suivi d'un dialogue interactif animé par les consultants et personnes ressources afin d'identifier des priorités et de développer un cadre commun pour l'amélioration de la gestion des connaissances et de la défense des intérêts en utilisant les TIC, ainsi qu'un cadre pour la création d'un réseau électronique.

Les participants à la formation comprendront un spécialiste de l'information de chacun des mécanismes nationaux participants. Cette formation mettra l'accent sur l'utilisation des TIC pour la mise en réseau, la gestion des connaissances et l'échange d'information, ainsi que sur la formation en conception et mise à jour de sites Internet. Les participants discuteront le développement d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux.

E. Documentation

Les documents de travail de l'atelier comprendront les documents de référence pertinents, y compris les documents des Nations Unies, ainsi que le matériel de formation spécialement élaboré pour cet atelier. Les participants seront invités à fournir à l'avance des informations précises par le biais d'un questionnaire, et à faire de brèves présentations sur leur expérience nationale pendant la séance plénière

F. Budget

Le Bureau de Soutien et de Coordination du CES couvrira le coût de participation des représentants du Groupe de travail TIC des Nations Unies. La Division de la Promotion de la Femme fournira les fonds nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses concernant l'organisation de l'atelier pour tous les autres participants. Ceci comprendra les frais de voyage et les indemnités journalières pour tous les participants invités, ainsi que pour les consultants et personnes-ressources.

G. Passeports et Visas

Les participants feront le nécessaire en ce qui concerne les passeports, visas et certificats de santé pour le voyage. Une note d'information sera envoyée aux participants pour les aider en ce qui concerne le voyage.

Prière d'adresser toute correspondance éventuelle à :

Anna Falth Modersitzki
Section d'Analyse sexospécifique
Division de la Promotion de la Femme
Tél. : (917) 367-3124
Fax : (212) 963 3463
Courriel : modersitzki@un.org

Atsuko Okuda
Division des Services d'Information pour le Développement
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
Tél. : 251-1-443507
Fax : 251-1-510512
Courriel : aokuda@uneca.org

Annexe 2 : Liste des participantes

Date last updated: 16 août 2006

BURUNDI

Mme Daphrose Ntwengawbabaye
Directrice du Département de la Promotion de la Femme
Bujumbura/ Burundi
BP 2690
Tel.: 257 228982
Tel. privé: 257 235475
Cell: 257 0856411/0915036
Fax.: 257 226901/ 257 224247
Email: ntwengadap@yahoo.fr

Mme Spès Caritas Barankariza
Chef de Cabinet au Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme
BP 2690 Bujumburo
Burundi
Tel.: 257 22 6901/222431/224247
Tel. privé: 257 25 1711
Cell: 257 986 324
Fax.: 257 226901/257 224247/257 216102
Email: scharity@2000.yahoo.fr

M. Joseph Butoyi
Chef du Service Traitement Statistique
Isteebu, B.P. 1156 Bujumbura
Burundi
Tel.: 257 227190/226729/222149
Tel. privé: 257 0935161
Cell: 257 0935 161
Fax.: 257 222635
Email: jbutoyi@yahoo.fr

M. Evode Ndayizigiye
Comité technique des TIC – Président
Bujumbura, Burundi
Tel: 00 257 22 33 91
Tel: 00 257 21 30 83/00 257 21 27 95
Cell: 00 257 996 324
Email: dirabp@cbinf.com; evnday@yahoo.fr

CAP VERT

M. Mario Marques
Technicien Supérieur de l'Institut de la Condition Féminine
Institut de la Condition Féminine
R. Candido des Reis N-32 C.P. 253
Praia – Cap Vert
Tel.: 238 261 6271
Tel. privé: 238 261 6520
Cell: 238 993 9555
Fax: 238 261 5263
Email: djonymarques@hotmail.com

Mme Talina Pereira Silva
Technicien Supérieur de Institut de la Condition Féminine
Institut de la Condition Féminine
R. Candido des Reis N-32 C.P. 253

Praia – Cap Vert
Tel.: 238 261 6271
Cell: 238 995 5777
Fax: 238 261 5263
Email: icf.praia@cvtelecom.cv

Mme Armandina Lima do Rosario
Nucleo operacional
Societode de iutormocou – Au Aniloar
Cabral, CP – 506
Ministerio de Finanous
Santiago - CV
Tel: 238 261 5938
Tel. privé: 238 262 9524
Cell: 993 6690
Fax: 238 61 55 10
Email: armandina.rosario@nosi.cv

COMORES

Mme Fatima Said Allaoui
Directrice de la Promotion de la femme
Mirex BP 486 Moroni, Comores

Mme Fatima Haribou
Gestionnaire
Résidence chargée de la Santé et de la Protection Sociale
BP Maroni, Comoros
Tel: 269 744060 (269) 73-36-16
Fax: 269 73 4111
Email: Bourhane00126@yahoo.fr

Mme Koudourat Ahmed
Directrice de la Condition Féminine
BP 208 Mutsamudu
Anjowan, Comores
Tel: 269 320172
Fax: 269 710172
Email: koubrabourhane@yahoo.fr

M. Ibrahim Mze Mohamed
Direction de la Communication
Ministère des Infrastructure Stratégiques et de la Communication
Tel: 269 744287
Email: ibrahim.mzemohamed@snpt.km

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Mme Marie-Josée Mabila Konde
Directeur-Chef des services Juridiques et Secrétaire Permanente du Conseil National de la Femme
Ministère de la Condition Féminine & de la Famille
C3J 271 Cité Salongo Sud Commune de Lemba, Kinshasa
République Démocratique du Congo
Tel.: 243 081 81 38433
Cell: 243 081 81 38433
Email: mabilako@yahoo.fr

Mme Belinda Luntadila Nzuzi
Conseillère Juridique
Ministère de la Condition Féminine & de la Famille

9250 Telecom, Binza IPN
Kinshasa, Ngaliema
République Démocratique du Congo
Tel: 243 98 625504
Cell: 243 818911038
Email: belibuntadila@yahoo.fr

M. Lumbala Lalali
Directeur du Centre, National de Documentation et D'information sur La Famille
Ministère de la Condition Féminine et de la Famille
Rue Justice No 10/BIS/Kinshasa
O. Masina Sans Fil/Rep. Democr. Du Congo
Tel. privé: 243 81 68 94 119
Cell: 243 81 68 94 119
Email: lalali2@yahoo.fr

DJIBOUTI

Mme Shoukri Hussein Djibah
Chef de Service des Affaires Economiques
Ancien Bâtiment des Affaires Etrangères
BP: 4186 République de Djibouti
Tel: 253 35 34 09
Portable: 253 82 25 01
Fax 253 35 04 39
Email: housseinchoubou@yahoo.fr

Mme Idleh Hayad Hassan
Assistante Comptable
BP 2790 République de Djibouti
Tel.: 00253 35 34 09
Tel. privé: 00253 83 5666
Fax: 00 253 35 04 39
Email: hayadhassan@yahoo.fr

GABON

M. Olivier Moucketou Moucketou
Directeur des Statistiques et de l'Information
Ministère de la Famille et de la Promotion de la Femme
BP 3953 Libreville, Gabon
Tel.: 241 0532 1055
Tel: 241 -77 50 95
Fax: 241 76 69 26
Cell: 241 32 10 55
Email: porteparolegenre@yahoo.fr

Mme Caroline Ondo N'Dong
Directeur de la Promoton de la Femme
Citoyenne, Economique et Sociale
Ministère de la Famille et de la Promotion de la Femme
BP 3953 Libreville, Gabon
Tel.: 241 06274620
Fax: 241 76 69 26
Cell: 241 27 46 20
Email: ondocar@yahoo.fr

Mme Catherine Ada Zue
Communicatrice, productrice, présentatrice
Radio Télévision Gabonaise 1

Tel.: 241 05 09 23 64
Fax.: 241 766926
Email: cathyada@yahoo.fr

MADAGASCAR

Mme Raveloarisoa Noro Lalao
Chef de Service du Développement du Genre
Ministère de la Population, de la Protection Sociale et des Loisirs
Antananarivo, Madagascar
Tel: 261 20 22 032 02 685 23
Fax: 261 20 22 64823
Email: moraveloarisoa@yahoo.fr

Mme Loda Siti Mariesa
Chef de Service de la Valorisation du Statut de la Femme
Ministère de la Population de la Protection Sociale et des Loisirs
Antananrivo, Madagascar
Tel: 261 20 22 245 79
Tel: 261 20 22 032 04 701 89 (Portable)
Fax: 261 20 22 648 23
Email: Imariesa@yahoo.fr

Mme. Sasembo Julia Raymonde
Spécialiste en informatique
Ministère de la Population, de la Protection Sociale et des Loisirs
Antananarivo, Madagascar
Tel: 261 20 22 233 57
Tel: 261 20 22 033 11 917 53 (Portable)
Fax: 261 20 22 648 23
Email: raymodejulia@yahoo.fr

MAROC

M. Rachid El Aouej
Ingénieur d'Etat en informatique à Direction des Affaires Administratives et Générales,
Responsable du Service de l'Exploitation des données et de l'Informatique
31, Avenue Al Abtal 10000 Agdal
B.P. 8101 NU, Rabat, Maroc
Cell: 212 61 96 7339
Fax: 212 37 77 2197
Email: Rachid.aj@sefsas.gov.ma

Mme Soukaina Yabouri
Chargée de la mise à jour du site du Centre Marocain d'Information, de Documentation et de Etudes
sur la Femme (CMIDEF)
Villa 27 Avenue de la victoire Rabat, Maroc Tel.: 212 37 77 58 60
Cell: 212 60 95 45 87
Fax: 212 37 77 58 05
Email: ysoukaine@hotmail.com

RWANDA

M. Eliezer Twizeyimana
Informaticien au Ministère du Genre et de la Promotion Familiale
Ministère du Genre et de la Promotion Familiale
Tel: 250-577-543
Portable: 250-087-57-163
Email: twizeyeliezer@yahoo.fr

Mme Berthilde Mukamana
Professionnel en Renforcement des Capacités Economiques des Femmes
Ministère du Genre et de la Promotion Familiale
Tel: 250-577-543
Portable: 250-085-04-164
Fax: 250-577-543
Email: bermukamana@yahoo.fr

Mme Ziporah Muligo Mujawingoma
Chargée de l'Education et de la Formation au sein du Conseil National des Femmes
PB 3900 Kigali, Rwanda
Tel: 250-574-698/574-696
Tel. privé: 08500784/571565/512714
Portable: 08500784
Email: ziporah.2001@yahoo.com

SAO TOME & PRINCIPE

Mme Alda Vera Cruz Cunha
Présidente
Cabinet de Promotion de la Femme et de la Famille
Tel.: 239 90 64 23/224 797
Fax.: 239 227 472

Mme Cristina Maria Fernández Dias
Représentante du Cabinet de Promotion de la Femme et de la Famille

M. Eliseu Fernandes Daniel
Journaliste et Collaborateur du Cabinet de Promotion de la Femme pour les questions de genre
Tel.: 00239 221342/222875
Fax.: 00239 221973

TUNISIE

M. Driss MNAJJA
Chef de service Informatique
2 Rue d'Algérie 1001 Tunis
Tel.: 00216 71 336721
Cell. : 00216 98 288965
Fax: 00216 71 344 643
Email: servinfo.maffepa@laposte.net

Mme Samia Louaté
Administrateur au service Informatique
40 rue el Bahja Nouvelle Medina
Ben Arous, Code postal 2063
Tel.: 00216 98 901 186
Fax: 00216 71 344 643
Email: Sl.maffe@email.ali.tn

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, NEW YORK

Division pour la Promotion de la Femme, Département des affaires économiques et sociales

Mme Roselyn A. Odera
Chef; Section de l'analyse sexospécifique
Division pour la Promotion de la Femme
DC2-1244
Tel.: 917-367-4352
Fax: 212-963-3463

Mme Sharon J. Taylor
Spécialiste du programme, affaires sociales
Section de l'analyse sexospécifique
Division pour la Promotion de la Femme
DC2-1268
United Nations, New York, 10017, USA
Tel: 212-963-5226
Fax: 212-963-3463
E-mail: taylor@un.org

ECA

Mme Atsuko Okuda
Spécialiste du programme
DISD, UNECA, P.O. Box 3001
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251 1 613034
Fax.: 251 1 510512
Email: aokuda@uneca.org

Mme Eskedar Nega
Spécialiste du programme, information
ECA/DISD
UNECA
P.O Box 3001
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: 251 1 445315
Fax: 251 1 510512
Email: enega@uneca.org

M. Thierry Amoussougbo
Conseiller régional en TIC
ECA/DISD
UNECA
P.O. Box 3001
Tel: 251 1 44 30 53
Fax: 251 1 51 05 12
Email: tamoussougbo@uneca.org

M. Makane Faye
Conseiller régional principal/ITCA Manager
ECA/DISD
UNECA
P.O.Box 3001
Tel: 251 1 514534
Fax: 251 1 510512/515829
Email: mfaye@uneca.org

M.. Mohammed Timoulali
Conseiller régional sur les politiques TIC
ECA/DISD
UNECA
P.O. Box 3001
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: 251 1 443620
Fax: 251 1 510512
Email: mtimoulali@uneca.org

WSIS

Dr. Mamadou Diallo Iam
Chef de la Mission de l'Informatique et des Nouvelles Technologies de l'Information (MINTI)
Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information
BPE 5467
Bamako, Mali
Tel: (223) 2295418/2299421/2295418
Fax: (223) 229 94 13
Email Address: iam.diallo@minti.gov.ml

CONSULTANTS

M. Moussa Adama
BP 9003
Mali
Cell.: 644 10 46
Tel./Fax: 233 221 80 86
moussaadama@hotmail.com

Mme Nadia Taher
Tel.: 44 20 8450 2310
Email: ntaher87@aol.com

Mme Claudy Vouhé
Le Grand Lac, 16410
Garat, France
Tel.: 33 545 249710
Email: cvouhe@wanadoo.fr

Mme Fatimata Seye Sylla
Présidente
Bokk Jang – 2B1-SN
51-53 Bld Djily Mbaye
BP 21145/BP 22336
Dakar, Senegal
Tel.: 22 1 822 81 05/820 60 79 -
Fax.: 22 1 821 23 89/820 60 78
Email:
fsylla@gmail.com/fsylla@sentoo.sm

PERSONNE RESSOURCE

Mme Mina Tafnout
41, rue Oued Ziz, Appartement 9
Agdal, Rabat, Maroc
Tel. : 212 37 68 1102
Cell. : 212 614 800 79
Email: t_mina@mtds.com

Annexe 3 : Programme de l'atelier

Lundi 23

- 8.00 Inscriptions
8.30 Cérémonie d'ouverture
- Secrétaire Exécutif Adjoint, par intérim, de la Commission économique pour l'Afrique
 - Représentant de la Division des Services de l'Information pour le Développement ;
 - Représentante des N.U -Division Promotion de la Femme
- 9.30 Introduction à l'atelier
- Présentation de l'équipe de modération
 - Présentation des participant/es et leurs attentes
 - Logistiques et règles de vie
- 10.15 *Pause*
10.45 Objectifs et méthodologie de l'atelier
11.15 Présentation 1: Le rôle des mécanismes nationaux pour le Genre
12.45 *Déjeuner*
14.00 Travail de groupe 1: Identification des problématiques et des inégalités de genre dans les pays des participant/es
15.00 Restitution
16.00 *Pause*
16.30 Présentation 2: Genre et TIC : Problématiques et enjeux?
17.15 Discussion: Genre et TIC dans les pays des participant/es
17.45 Film :Projet TIC au Sénégal
18.15 Clôture

Mardi 24

- 8.00 Présentation 3: Les TIC comme outils pour le développement et la promotion de l'égalité hommes/femmes
9.00 Film
9.45 *Pause*
10.15 Travail de groupe 2: Utilisation des TIC pour la collecte et la gestion de l'information concernant le genre : comment font les mécanismes nationaux ?
11.00 Restitution
12.45 *Déjeuner*
14.00 Travail de groupe (pratique) 3: Démonstration d'outils TIC (yahoo messenger et autres outils « off line » tels que e-mails, listes de diffusion e-mail, mailman etc.)
16.00 *Pause*
16.30 Suite
18.00 Clôture

Mercredi 25

- 8.00 Présentation 4: Intégration du genre dans les politiques des TIC
- AISI/NICI/ NTIC – Mme Eskedar Nega, Chargée du développement de l'information et M. Iam Diallo, Président du bureau de Bamako et Conseiller technique du Ministre de la Communication du Mali
 - SCAN-ICT– M. Mohamed Timoulali, Conseiller Régional CEA
Discussion avec la participation de M. Thierry Amoussoghbo, Conseiller régional
- 10.00 *Pause*
10.30 Travail de groupe 4: Critique « genre » d'une politique nationale TIC
12.00 Restitution
12.45 *Déjeuner*

14.00 Travail de groupe 5: Intégration du genre dans les politiques nationales des TIC (par pays)
15.00 Restitution
16.10 **Pause**
16.30 Travail de groupe 6 (pratique): Introduction à la recherche sur sites internet
18.00 **Clôture**

Jeudi 26

8.00 Présentation 5: Perspective genre dans des initiatives internationales
8.45 Discussion
9.30 Travail de groupe 7 : Intégration des TIC dans des programmes des mécanismes nationaux (par pays)
10.20 Pause
11.40 Restitution
12.30 Présentation 6: Le Centre Africain pour le Genre et le Développement CEA – Index africain genre: Un outil pour le suivi des politiques de genre ?

13.00 *Déjeuner*

15.00 Travail de groupe 8 (pratique): Développement d'un plan de site Internet pour les mécanismes nationaux (avec visites et critiques de sites existants)
16.30 *Pause*
17.00 *Suite*
18.00 *Clôture*

VENDREDI 27

8.00 Restitution du travail de groupe 8
9.00 Présentation 7 : Quand TIC riment avec politique ?

- Intégrer le genre dans le Sommet Mondial de la Société de l'Information: Intervention de M. Olivier Nana Nzepa, membre du bureau de Bamako et du WGIG)
- Intervention de M. Iam Diallo, Président du bureau de Bamako et Conseiller technique du Ministre de la Communication du Mali

9.45 *Pause*
10.15 Synthèse des journées précédentes et discussion
11.15 Le réseau (sub) régional + portail des mécanismes
11.30 Conclusion et évaluation
12.00 Clôture

Annexe 4 : Questionnaire

Nom de la personne (ou personnes) remplissant le questionnaire :

Poste(s) :

Pays :

Introduction

A/ Quels sont les principaux objectifs du mécanisme national pour le genre dans votre pays ?

B/ Quels sont les principaux groupes (gouvernementaux et non-gouvernementaux) qui le composent ?

1. Collecte et gestion de l'information

- 1.1. Est-ce que le mécanisme a une stratégie de communication ? Expliquez
- 1.2. Quelle information sur le genre est collectée par le mécanisme national de façon régulière ?
- 1.3. Quels outils et mécanismes sont utilisés pour collecter cette information à différents niveaux ?
- 1.4. Quels sont les principaux problèmes liés à la collecte d'information ?
- 1.5. Comment est-ce que le mécanisme national traite, gère (par ex. en produisant des journaux, des rapports statistiques etc.) et diffuse l'information (via la radio par exemple) vers différents publics ?
- 1.6. Quels problèmes le mécanisme rencontre-t-il pour atteindre les différents publics ciblés ?
- 1.7. Est-ce que le mécanisme utilise Internet pour collecter et diffuser l'information ?
 - 1.7.1. Si oui, expliquez brièvement comment et avec quel niveau de satisfaction et efficacité
 - 1.7.2. Si non, pourquoi ?
- 1.8. Quelles informations le mécanisme aimerait-il trouver sur Internet ou à travers des réseaux électroniques, et quelles informations aimerait-il diffuser à travers ces ICT ?
- 1.9. Est-ce que vous vous servez personnellement d'Internet pour obtenir des informations sur les questions de genre ?
 - 1.9.1. Si oui, quelles informations cherchez-vous ?
 - 1.9.2. Quels sont les sites que vous fréquentez le plus ?

2. Inégalités et différences liées au genre dans l'accès et le contrôle des TIC dans votre pays

N'oubliez pas qu'il y a différentes TIC, des traditionnelles, des modernes. Aussi, essayez d'être précis-e dans vos réponses.

- 2.1. A votre connaissance, il y a-t-il des différences et des inégalités importantes dans la manière dont les femmes et les hommes, les filles et les garçons, utilisent et contrôlent les TIC dans votre pays ?
 - Au niveau du ménage et de la communauté
 - Dans l'éducation et la formation
 - Sur le marché de l'emploi et les entreprises
 - Dans la société civile et le monde politique
- 2.2. Est-ce qu'il y a des organisations qui utilisent les TIC de façon innovante pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ?
- 2.3. Savez-vous s'il existe des études, recherches, qui traitent de la relation entre genre et TIC dans votre pays ? (Si oui, merci de nous donner des références)

3. Politiques et Programmes TIC

- 3.1. Est-ce que votre gouvernement a une politique nationale sur les TIC ? Si oui, dans quelle mesure cette politique intègre-t-elle le genre ?
- 3.2. Est-ce que votre mécanisme national est impliqué dans le développement et la mise en œuvre de cette politique ? Si oui, expliquez comment, si non, expliquez pourquoi.

- 3.3. Est-ce que votre mécanisme soutient des programmes/organisations qui travaillent sur le thème « genre et TIC » ?
- 3.4. Savez-vous ce qu'est le Sommet Mondial de la Société de l'Information ? Votre mécanisme national pour le genre est-il impliqué ?

4. TIC – capacité et infrastructures

4.1. Infrastructures techniques

- 4.1.1. Combien d'ordinateurs y a-t-il dans votre bureau et qui les utilise ?
- 4.1.2. Comment évaluez-vous l'efficacité de vos ordinateurs ?
- 4.1.3. Votre ordinateur dispose-t-il d'un lecteur de Cd-rom ?
- 4.1.4. Avez-vous accès à l'Internet ?
- 4.1.5. Disposez-vous d'un accès par ligne commutée ou êtes-vous connecté de manière permanente à l'Internet ?
- 4.1.6. Qui est votre fournisseur de Service Internet ?
- 4.1.7. Disposez-vous d'un approvisionnement en électricité fiable ?

4.2. Questions de compétences techniques

- 4.2.1. Est-ce que l'ensemble des membres de votre institution dispose d'adresses électroniques ?
- 4.2.2. Quels logiciels utilisez-vous/avez-vous téléchargé sur votre ordinateur ? Par ex. Microsoft Office, email packages, Adobe pdf, etc.
- 4.2.3. Le personnel bénéficie-t-il de cours de formation sur l'utilisation des nouvelles TIC ?
- 4.2.4. Avez-vous à votre disposition une personne capable de vous dépanner au niveau technique ? Combien de temps cela prend-il pour que cette personne puisse répondre à vos problèmes techniques ?

4.3 Sites Internet

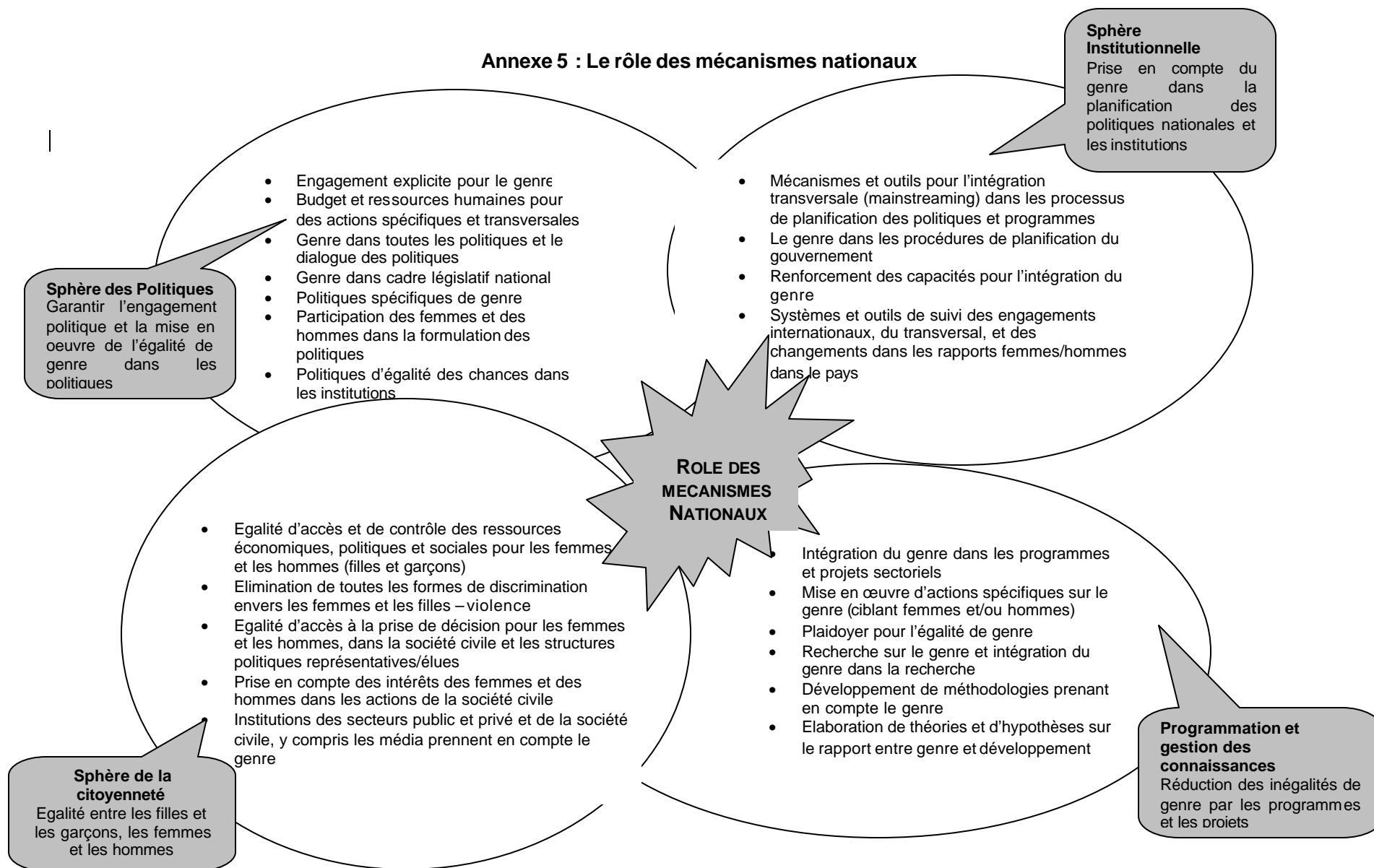
- 4.2.5. Votre institution dispose-t-elle d'un site Internet ? Si c'est le cas, veuillez en indiquer l'URL.
- 4.2.6. Qui l'a élaboré ?
- 4.2.7. Qui s'occupe de son entretien ?
- 4.2.8. Avec quelle fréquence est-il mis à jour ? Par ex. de manière quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, ou irrégulière ?
- 4.2.9. Que contient-il (grandes lignes) ?

4.3. Listes de diffusion /Listerves et mise en réseau

- 4.3.1. Êtes-vous inscrits à des listes de diffusion/listerves? Si oui, lesquelles ?
- 4.3.2. Votre mécanisme fait-il partie d'un réseau? Communiquez-vous avec d'autres mécanismes nationaux et/ou avec vos partenaires nationaux/locaux de manière électronique ? Expliquez avec qui et comment se fait la communication
- 4.3.3. Que pensez-vous de l'efficacité de votre travail en réseau ? (par ex. est-ce que vos partenaires connaissent la nature de vos activités et connaissez-vous les activités de vos partenaires, y a-t-il duplication entre vos institutions partenaires etc.) ?

C'est tout ! Merci et rendez-vous à Addis

Annexe 5 : Le rôle des mécanismes nationaux



Annexe 6: Questions clefs pour intégrer le genre dans les politiques TIC²¹

1. Analyse du document de politique

Analyse du contexte national :

Il y a-t-il des données sur le genre²² (au delà du paragraphe 'alibi') qui concernent:

- Possession des TIC (de la radio à l'ordinateur) par les femmes et les hommes
- Utilisation (quantitative et qualitative) des TIC par les femmes et les hommes
- Accès aux TIC dans l'éducation (primaire, secondaire, tertiaire)
- Participation des femmes/hommes dans les formations pour les TIC (tous niveaux)
- Niveau de compétence en TIC des femmes/hommes
- Participation professionnelle (qualitative et quantitative) des femmes/hommes dans le développement des TIC
- Participation des femmes/hommes dans la gestion/prise de décisions autour des TIC
- Emplois (qualitatif et quantitatif) des femmes/hommes dans le secteur TIC?

Stratégies:

- La politique est-elle explicite sur son intention de réduire les inégalités de genre via les TIC, et de réduire la fracture numérique entre les femmes et les hommes ?
- Est-ce que le genre est pris en compte dans les stratégies (au delà du paragraphe 'alibi'), notamment les contraintes des femmes dans l'accès aux différentes TIC?
- Le langage du document est-il sensible au genre (utilisation du féminin, mentions explicites des femmes) ?
- Dans quelles mesures les secteurs prioritaires ciblés par la politique NTIC (ex: éducation, santé, infrastructures) sont-ils aussi prioritaires pour les femmes, en comparaison avec les hommes?
- Dans quelle mesure les femmes sont-elles impliquées dans ces secteurs, en comparaison avec les hommes ?
- Dans quelle mesure et comment les femmes vont-elles pouvoir bénéficier autant que les hommes des initiatives TIC proposées ? Des effets négatifs pour les femmes sont-ils envisagés ?
- Est-ce que le type de TIC promu par la politique NTIC est susceptible de bénéficier aux femmes autant qu'aux hommes? Sous quelles conditions ? Des dispositions spécifiques pour garantir un bénéfice équitable sont-elles prévues ?

Processus de formulation de la politique ? :

- Qui a été consulté dans le processus: hommes/femmes (quels hommes, quelles femmes, comment ?)
- Les institutions/organisations de femmes/genre ont-elles été consultées (par ex. les mécanismes nationaux) ?
- Qui a fait partie de l'équipe d'experts qui a conduit le processus (genre et profils professionnels) ?
- Est-ce que les experts (femmes et hommes) étaient compétents en genre ?
- Est-ce que l'équipe d'experts a collecté des données sensibles au genre ? comment ?
- Est-ce que les Termes de référence pour ce processus étaient sensibles au genre ?

Le suivi de la politique

- Qui fera le suivi de la politique ? les femmes et organisations de genre seront-elles impliquées ?
- Les indicateurs sont-ils sensibles au genre ?
- Quels aspects des relations de genre sont pris en compte dans le suivi de la politique ?

²¹ Liste élaborée par les participant-es des trois précédents ateliers tenus dans le cadre de ce projet

²² Désagrégation des données selon le sexe, l'âge, l'ethnicité, la religion, etc.

2. Recommandations/actions: Que peuvent faire les mécanismes nationaux?

- Identifier les failles relatives au genre dans le document et le processus de politique NTIC
- Proposer des secteurs prioritaires qui pourraient bénéficier plus aux femmes/filles
- Proposer des équipements et technologies qui ont plus de chances de bénéficier aux femmes/filles
- Suggérer des interlocuteurs – femmes et hommes - compétents en genre pour le dialogue des politiques
- Contribuer au développement d'indicateurs TIC qui intègrent le genre pour le suivi de la mise en œuvre et les effets de la politique TIC.
- Sensibiliser/former les décideurs TIC en genre et leur fournir des outils d'analyse, de planification et de suivi pour intégrer le genre
- Intégrer l'équipe qui supervise la mise en œuvre de la politique nationale TIC
- S'informer sur les processus nationaux, régionaux et mondiaux sur les TIC et contribuer à ce qu'ils intègrent le genre (par ex. SMSI , initiatives AISI de la CEA etc.)
- Intégrer le genre dans les processus
- Faire campagne et créer des alliances avec des associations de la société civile qui travaillent sur le genre?

Annexe 7 : Comment les mécanismes nationaux utilisent-ils les TIC...

- ... pour collecter l'information dont ils ont besoin ?
- ... pour transformer et disséminer vers leurs cibles et partenaires ?

Burundi:

Collecte: elle se fait à l'aide de bulletins/brochures/magazines, radio, télévision, affiches/banderolles/tee-shirts/chapeaux/autocollants/pagnes/etc, base de données. La collecte se réalise auprès des associations, ministère sectoriels, ONG.

Traitement: manuel/ordinateur, nagra (magnétophone à bandes), numérique, cassettes audio/video, artistes masculins, base de données

La diffusion est assurée vers : les partenaires par téléphone/fax/courrier (poste), cellulaire, base données, bulletins/magazine/brochure ; diffusion de texte de lois, valorisation culturelle – dans le but d'informer, de former, de sensibiliser, d'éduquer, de divertir.

Diffuser pour plus grande consultation avec le public et les partenaires

Cap vert:

La stratégie vise le public en général, citoyennes analphabètes (radio,TV) à l'aide de bulletins, brochures, radio, TV, cassettes, théâtre, autocollants, téléphone, fax, courrier, video. Le but est informer/sensibiliser des groupes cibles et aussi pour informer nos partenaires de notre travail et de notre "dialogue"

En termes de nouvelles TIC, le mécanisme a introduit l'utilisation des ordinateurs, e-conférence, CD Rom, e-mail, cellulaire, site internet pour cibler surtout les ONG, institutions publiques (ministère et autres), institutions privées, partenaires internationaux (ex: PNCD). Sont aussi utilisés les base de données, équipement digital, SMS, téléphone fixe/fax et les cassettes audio.

Comores:

Pour la population au sens large, le mécanisme fait appel au théâtre/chanson, video/TV, radio mégaphone et porte à porte. Un bulletin/magazine pour la population lettrée. Pour les autres ministères et points focaux genre, utilisation des téléphones fixes. Les ONG sont contactées à l'aide de courrier main à main: villages, association (point focaux genre), par téléphone fixe/mobile personnel, SMS (perso) et email ordinateurs

Djibouti:

Pour la collecte de l'information, on utilise le courrier, téléphone, des artistes, les radio-trottoirs, les centres d'écoute, les données du Ministère ex: code de la famille, les activités ONG, les études réalisées, DISED, internet, réalisation de films/reportages.

Pour la diffusion, la TV, bulletin, théâtres et chansons, cassettes audio et t-shirts pour la population au sens large, y compris analphabète (les femmes : 72%). Pour la population alphabète, notamment les autorités politiques et partenaires et points focaux au développement, le mécanisme diffuse ses informations via des brochures, site internet, téléphone fixe, email.

Gabon:

Collecte l'information à l'aide de radio/TV, émissions (langues locales), table ronde, magazines pour femmes. Pour sensibiliser la population, il y a les brochures/dépliants, la vulgarisation des textes, lois, convention. Les cassettes audio servent à la collecte d'informations auprès des ONG et partenaires, les télé-centres à recueillir l'information diffusée sur les sites des UN et autres. Le téléphone reste privilégié pour contacter les ONG, partenaires, points focaux etc. Les informations collectées sont ensuite traitées informatiquement et entrées dans la base de données du ministère.

La diffusion vers la population se fait avec spot – TV (ex.dénoncer violences faites aux femmes), cassette audio (ex. sensibilisation genre et micro-finance). Pour sensibiliser et informer, sont aussi utilisés les t-shirt, banderolles, pagnes, magazines, théâtre

Madagascar:

La stratégie vise à informer sur les femmes rurales et la promotion du genre pour la région Océan Indien. Seront utilisées : des brochures (thèmes éducatifs), radio/TV (locales, nationales) pour la sensibilisation, animation/IEC, débat télévisé sur les questions genre tout public et des cassettes. Servent aussi des affiches, téléphone fixe, t-shirt, courrier (poste). Ceci pour les populations rurales et urbaines. Pour diffuser auprès des structures décentralisées du ministère, la société civile et les RNDH, on utilisera des CD Rom, site web, rapport et étude, bulletins semestriels de liaison, ordinateurs.

Maroc:

Pour communiquer avec le grand public: théâtre, t-shirt, pagnes, vidéo, TV/radio, séminaires, panneaux d'affichage, magazine/brochures et site internet.

Pour les départements ministériels, partenaires : bulletin/magazine/brochure, e-mail/site internet, téléphone/fax, base de données infos: traitement interne

RDC:

Dans le contexte, il est justifié d'utiliser les TIC classiques pour atteindre le grand public, voire les ONG et associations de femmes: radio - Jungle radio, TV privées et publiques, spots pub TV, courrier poste, cassettes audio, affiche/auto-collants, bulletin/magazine, brochures (ex: vulgarisation CEDEF), rapports, tee-shirts, dépliants, pagnes, séminaires, ateliers, théâtres et chansons. Les nouvelles TIC qui interviennent dans la collecte sont les télé-centres, sites internet, téléphone cellulaire, les SMS, vidéo, e-mail.

Pour les partenaires du mécanisme, les centres de formations, les départements ministérielles, sont utilisés les emails, bases de données informatisées (pour le stockage/restitution), réseaux électroniques (traitement sur base de mots clés)

Sao Tomé:

La collecte repose sur des séminaires/ateliers: former et informer les différents groupes de la société civile et intellectuel, pour connaître les indicateurs et le niveau de connaissance de la population cible sur la question genre. Le téléphone est utilisé pour collecter des informations dans les différents secteurs publics et société civile.

Les données sont traitées informatiquement et un montage des images est effectué pour la divulgation. Les ateliers sont organisés pour la diffusion dans les zones rurales (vers les associations de base, local et les ONG) ou la radio et TV ne sont pas utilisés (pas de réseau). Pour les autres communautés, rurales et urbaines, on utilise aussi radio, TV, théâtre, vidéo. Des ateliers/séminaires sont aussi organisés pour les points focaux et les partenaires au niveau national

Tunisie:

Le mécanisme utilise un ensemble de techniques et technologies pour collecter et diffuser vers les institutions sous tutelles, les partenaires, les centres de formations, les ONG, activités du ministère dans différents secteurs :

- TIC classiques : bulletin/magazine, brochures, radio, TV, cassettes audio, théâtre et chansons, affiches, autocollants, téléphones, fax, courriers (poste), t-shirts, pagnes.
- Nouvelles TIC : ordinateurs, CD Rom, base de données infos, e-mail, e -conférence, téléphone cellulaire, SMS, vidéo, site internet, liste discussion, réseau électronique, télé-centres, cyber caravanes.

**Annexe 8 : Plans d'action pour intégrer le genre dans les politiques nationales des TIC
(propositions par pays)**

PAYS	PLANS D' ACTIONS DES MECANISMES NATIONAUX POUR INTEGRER LE GENRE DANS LES POLITIQUES NATIONALES TIC
Mécanismes dont le pays a une politique TIC mais qui n'en connaissent pas (ou mal) le contenu	
Burundi	<p>Constat : pas de participation effective des acteurs du genre dans élaboration des documents TIC et objectifs genre mal définis.</p> <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux du genre, puis redéfinir objectifs • Demander engagement réel envers le genre • Mettre sur place une structure de coordination pour genre
Cap Vert	<p>Question : le budget TIC intègre t-il le genre ? Il y a-t-il un budget réservé pour la mise en oeuvre des projets ? De quelle façon les données existant permettront d'élaborer des projets genre dans divers secteurs ?</p> <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude sur différents types de TIC utilisés par différents groupes de femmes: urbaines, rurales handicapées, etc... • Faire connaître et sensibiliser sur liens genre/TIC, et concepts genre/TIC
Comores	<p>Questions : dans quelle mesure les politiques TIC ont-elles pris en compte les secteurs impliquant autant de femmes que d'hommes? Les femmes étaient-elles impliquées dans élaboration de la politique TIC ?</p> <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer l'utilisation des TIC par les hommes et les femmes ▪ Evaluer la situation de possession des TIC par les hommes et les femmes ▪ Intégrer la dimension genre dans la politique TIC
Djibouti	<p>Statut : politique TIC existe mais pas développée. En pourparler, un projet financé par la World Bank pour relier les points focaux genre des ministères par réseau intragouvernemental. Aussi, projet de création d'un réseau internet aux associations oeuvrant pour la promotion de la femme</p> <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le bureau charge du genre au sein du ministère de la communication ▪ Encourager les femmes à accéder aux sections techniques et technologiques ▪ Faciliter l'accès à l'internet aux femmes (réduire le coût financier)
Gabon	<p>D'abord, connaître les objectifs fixes par la politique des TIC et voir si les indicateurs sur le genre ont été pris en compte lors de l'élaboration de cette politique ? Le mécanisme national peut-il dialoguer avec les partenaires ayant développés cette politique ? Puis ...</p> <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités des personnels des mécanismes à travers des formations en genre et TIC ▪ Collecter des données sexo-spécifiques pour avoir une idée de la réalité ▪ Accentuer la sensibilisation sur les liens entre genre/TIC et développement durable
Tunisie	<p>Questions à se poser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 4C, quoi faire à ces niveaux ? ▪ Quels sont les processus requis pour assurer le suivi et l'imputabilité et par le fait même, garantir les résultats ? ▪ Comment envisager les facteurs, propre à chaque sexe qui pourraient modifier les possibilités d'atteindre les résultats ? ▪ Faut-il prévoir un suivi précis pour le résultat ? <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les projets devraient être conçus de manière à recueillir des données ventilées selon le sexe ▪ Inclure l'analyse genre comme outil de la conception des travaux de recherches afin de mieux comprendre les processus sociaux ▪ Soutenir les efforts déployés dans la sphère politique et sur le terrain en faveur de la prise en compte du genre, en combattant le fossé entre théorie, politique et pratique, par l'apport d'infos accessibles et variées sur toutes les questions relatives à la notion genre/TIC

Mécanismes dont le pays n'a pas encore de politique TIC	
Sao tomé	<p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer auprès des décideurs chargés des TIC et de l'association des journalistes, et les partenaires au développement pour les amener à élaborer une politique nationale TIC en observant la dimension genre ▪ Produire un guide pour les décideurs pour que la question ne soit pas évaporée ▪ Réalisation d'une étude pour identifier la situation de la connaissance TIC dans le pays ▪ Création d'une équipe multisectorielle pour élaborer la politique nationale TIC ▪ Elaboration d'un projet pour la mise en place des activités mentionnées ▪ Vérifier le budget prévu pour les TIC, comment mettre le genre ? ▪ Motiver les responsables TIC pour collaborer avec le mécanisme ▪ Définition de mécanisme national de coordination et suivie d'élaboration de cette politique TIC ▪ Les décideurs doivent s'engager à soutenir pleinement la démocratisation des processus politiques TIC.
RDC	<p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du rapport au MNG et transmission aux mécanismes chargés de la mise en oeuvre de la politique TIC (point presse et information) ▪ Plaidoyer auprès de ces derniers pour accélérer le processus d'élaboration de la politique TIC en y intégrant également la dimension genre et pour la création d'une commission interministérielle <i>ad hoc</i> <p>Restitution de l'atelier à l'intention des membres du CNF (institution publique et osc)</p>
Mécanismes qui connaissent la politique TIC de leur pays	
Madagas-car	<p>Constat: 1. La politique n'intègre pas le genre et 2 et il y a absence d'étude sur les TIC.</p> <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude genre et TIC ▪ Appui aux structures existantes/associations/ ONG ▪ Création de cyber cafés gérés par les femmes et extension en milieu rural
Maroc	<p>Constat : manque de données statistiques sur le genre au niveau de l'utilisation des TIC, le genre n'est pas généralisé sur l'ensemble des départements gouvernementaux et non gouvernementaux. Il y a un problème de suivi des objectifs et activités menées par les mécanismes l'égalité des sexes</p> <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un comité e-genre/TIC interministériel qui coordonne au niveau genre et NTIC ▪ Accélérer la mise en oeuvre de l'enquête Audit genre : résultats, actions à mener, indicateur ▪ "Gendarisation" du budget TIC ▪ Utilisation des TIC dans stratégie nationale sur la lutte contre la violence

Annexe 9 : Stratégies pour intégrer les TIC dans les programmes des mécanismes nationaux (Travail de groupe 7)

Pays Programme choisi, objectifs, stade de la planification	Publics visés (par rapport aux sphères de la Toile de l'Institutionnalisation)	TIC à utiliser
<p>RDC</p> <p>Programme choisi</p> <p>Promotion de la femme congolaise dans tous les secteurs au regard des 12 domaines de Beijing (mise en œuvre)</p> <p>CNF : Conseil National de la femme PNPFC: Programme national pour la promotion de la femme congolaise DEP : Direction d'études et planification CMLS : Coordination ministérielle de lutte contre le SIDA CENADIF: Centre national de documentation et d'information sur la femme et la famille MIN :Ministère</p>	<p>Sphère de citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupes de pression ▪ Hommes, femmes, enfants (petit et jeune f.) <p>Sphère politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structures politiques, représentatives (REFAMP/RDC, commission femme et famille (Parlement)) <p>Sphère institutionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ MNG (Fe & développement, CENADIF) ▪ Min. cooper. International ▪ Conseil national de la femme <p>Sphère de la programmation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DEP (Direction d'études et planification) 	<p>Classiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ plaidoyer ▪ radio/TV ▪ enquêtes/consultations ▪ campagnes de sensibilisation ▪ publication/diffusion ▪ documentation/diffusion ▪ DSI (diffusion sélective de l'information) <p>Modernes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Banque de données (désagrégées/sexe) ; ▪ Internet ; ▪ Tel/SMS ▪ Volet famille/Santé (PNPFC) ▪ Programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida ▪ PNPFC ▪ CMLS (MNG) ▪ PNPFC/Fe & Santé <p>Amélioration escomptée du programme:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux et/ou équiper, renforcement des capacités institutionnelles, a tous les niveau de la mise en œuvre ▪ Inclure la formation des animateurs (de ces acteurs) aux TIC ▪ Accent particulier sur la permanence du CNF, au CENADIF, CMLS
<p>CONGO</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Programme: Révision texte de lois en faveur de 	<p>Cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement des communautés même a la base ○ Travail avec groupes de pression 	<p>Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et évaluation

<p>l'égalité</p> <p>Etape: Analyse contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ pas de statistiques de base ○ problèmes budgétaires ○ constat de la méconnaissance des lois... ○ motiver la révision des textes a l'égard de certains articles discriminatoires <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrainte <ul style="list-style-type: none"> ○ Barrières socio-culturelles ○ Réticence des décideurs politiques (A.N.) ○ Faibles représentativités des femmes dans les équipes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités et compétences (Mat & Intell) de la pop. cible 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation mi-parcours ○ Enquête : interviews ○ Enquête classiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Papier ▪ Radio ▪ TV ▪ Rapports ▪ Journaux ▪ Cd-rom <p>Avec quelles TIC pour améliorer le programme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Radio ▪ TV ▪ Séminaires ▪ Affiches
<p><u>TUNISIE</u></p> <p>Projet choisi - encore au stade de l'analyse:</p> <p>Promotion de la femme rurale</p> <p>Objectifs : aider la femme ville dans le milieu rurale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se former dans des métiers ▪ Commercialiser leurs produits 	<p>Femmes rurales mais cible également les hommes pour qu'il ne « bloquent » pas</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre session de formation régulière pour améliorer leurs domaines d'activités en utilisant l'outil informatique. ▪ Diffuser des spots télévisés pour aider les femmes a commercialiser leurs produits ▪ Mettre des sessions de formation sur le commerce électronique dans le but d'identifier et commercialiser leurs produits. ▪ Circulation des caravanes de formation, et de commercialisation des produits de femme rurale ▪ Création d'un site Web pour faire connaître les produits des femmes rurales. ▪ Zones rurales très isolées : commencer par l'éducation
<p><u>BURUNDI</u></p> <p>Programme choisi – au stade de la mise en œuvre/suivi</p> <p>Diffusion des textes législatifs aux droits de l'Homme</p>	<p>Citoyen/nes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ hommes ▪ femmes ▪ filles <p>Principaux acteurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre une stratégie d'évaluation: diagnostic périodique sur l'état d'avancement de projet ▪ Prix présidentiels pour les meilleurs projets de femmes rurales ▪ Evaluer différents projets de différents

<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer et sensibiliser les F & H sur leurs droits ▪ Dégager les articles discriminatoires a l'égard des femmes ▪ Pour influencer la révision des ces textes pour tenir compte du genre ▪ Viser progressivement à lutter contre les stéréotypes préjudiciables aux femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association (AFI, SOFEPA, CAFOB) ▪ Media 	<p>gouvernements – recherche sur Internet, via réseau régional des mécanismes nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Radios privées donnent beaucoup de place au genre
<p>CAP VERT</p> <p>Initiative choisie – mise en œuvre</p> <p>PNIEF: Plan National pour l'égalité et l'équité de genre</p> <p>BUT :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'utilisation de cet instrument dans les diverses secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société civile ▪ ONG ▪ Institutions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Email ▪ Conversation ▪ Téléphone ▪ Plaidoyer <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat pour finance ○ Partenariat pour sensibilisation ▪ Atelier ▪ Réunion ▪ Email ▪ Téléphone ▪ Institutions publiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Atelier ○ Réunion ○ Téléphone ○ Email ▪ ONG et société civile <ul style="list-style-type: none"> ○ Radio ○ Téléphone ○ Brochure ○ Bulletin ▪ Campagne ▪ G.C <ul style="list-style-type: none"> ○ Institutions publiques ○ Société civile ○ ONG ▪ TIC <ul style="list-style-type: none"> ○ Atelier

		<ul style="list-style-type: none"> ○ T.V. ○ Radio ○ Téléphone ○ Web Page
<p><u>GABON</u></p> <p>Projet choisi : jeunes filles -mères économiquement faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme consiste a venir en aide aux jeunes filles mères ne disposant pas de beaucoup de ressources et ayant au moins 1 enfant. Elles doivent avoir 25 ans au maximum. ▪ Une prime leur est octroyée annuellement ▪ Elles reçoivent des formations dans des centres payées par le mécanisme A la fin de la formation qui dure 2 ans, un paquet d'installation est donné aux meilleures pour leur permettre de se mettre à leur propre compte ... que les autres cherchent un 1^{er} emploi ▪ Des haltes garderies sont entrain de se construire afin d'accueillir les enfants de ces filles -mères le temps de leur formation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ste civile (ONG, Associations) ▪ Collectivités locales ▪ Filles mères (cible) ▪ Représentative nationale ▪ Ministères : <ul style="list-style-type: none"> ○ Santé ○ Affaires sociales ○ Education ○ Communication ○ Planification ○ Formation prof. ▪ Centres de formation ▪ ONE ▪ Partenaires au Développement (FICL, VEE) + FODEX, FAGA (organ. Gvt) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le besoin d'un 1^e implication TIC dans ce projet est important. En effet il faut sensibiliser davantage les populations et certaines ONG qui pensent que ce programme d'aide encouragera à la longue, une multiplication des filles -mères. ▪ Education des jeunes filles : dans quelles conditions avoir des enfants, pour ne pas inciter à sur-enfanter. <p>Les TIC seront utilisées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Collecte 7 constituer d'1 base de données ○ Développement d'un site Web avec renforcement des capacités SVGP
<p><u>RWANDA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La promotion de la fille dans le domaine des sciences et de la technologie ▪ Les femmes et filles constituent le majeur parti de la population et donc une main d'œuvre potentielle dans la réalisation de la vision 2020 du Rwanda ▪ Le Rwanda évolue vers une société dont l'économie veut se baser essentiellement sur les services et l'utilisation de l'information, du savoir et de la technologie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les filles et les personnes ayant une influence sur leur éducation (ex. famille, professeurs, etc.) 	<p>A utiliser aux différents stades de planification</p> <p>L'ANALYSE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de vidéo de l'environnement dans le quel évoluent les filles ▪ Des statistiques sur base de données qui peuvent être partagées <p>LA MISE EN ŒUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre des programmes éducatifs sur vidéo ou CD dans les écoles

<p>Stade de la mise en œuvre: vulgarisation à la radio et télévision</p> <p>Problèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les données sont collectées sur papier et saisi sur Excel. Le partage des données n'est pas efficace et la dissémination est manuelle 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulgarisation à la radio ▪ Le site du ministère de l'éducation et du genre ▪ radios : dédie un programme par semaine aux associations genre ▪ un programme en cours ou chaque école secondaire doit avoir 10 ordinateurs ▪ formation sur comment générer son propre emploi ▪ école pilote crée récemment : exclusivement pour les filles, se spécialise dans les sciences et techniques, une des meilleures écoles <p>LE SUIVI ET L'EVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La publication des résultats sur site Web & CD, Email ▪ Programmes télévisés qui prennent en compte les résultats et la mise en jour dans le cadre du suivi et de l'évaluation ▪ Utilisation de « PLAM TOP » pour la collecte des données ▪ Publication et mise à jour régulier des sites WEB ▪ engagement exceptionnel en TIC : TIC doit être intégré dans tous les secteurs > ouverture d'un marché d'emploi
<p>MAROC</p> <p>Programme choisi – démarrage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre la violence à l'égard des femmes ▪ Partenaires : financiers FNUAP <p>BUT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation grand public (hommes et femmes) ▪ Elaborer nouvelles Lois en faveur des femmes violentées ▪ Collaborer et échanger de l'info avec les départements Ministère/ONG, Institutions. 		<p>TIC déjà utilisées dans la collecte des données de départ:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Spot TV, cassette VHS ▪ Radio, affiche ▪ Email (rapport) <p>TIC à prévoir pour la mise en oeuvre</p> <p>Création d'une B.D. informatisée relative aux domaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Violence conjugale ○ Violence psychique ○ Harcèlement sexuel (établir un formulaire spécifique) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alimentation de B.D.

		<ul style="list-style-type: none"> ○ centre écoute, gendarmerie et police ○ ministère justice ○ ONG oeuvrant dans le domaine de la femme ▪ Finalité Base de données <ul style="list-style-type: none"> ○ données statistiques. ○ Taux de violence/région/ville ○ Type de violence fréquente ○ catégorie de femme violente ○ age / fréquence ▪ Formation continue par les agents E département concernes sur l'utilisation des TIC ▪ Formation spécifique ▪ Mise en place d'un site Web dédiée pour cette opération > solution Intranet (Inter connexion, département concernes) ▪ Causes de violence (pauvrette, éducation, ...) ▪ TA violence/milieu (urbain, péri-urbain, rural) ▪ Diffusion data: mise à jour dynamique des résultats obtenus ▪ Par les différents départements concernés <p>DIFFUSION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sphère politique : <ul style="list-style-type: none"> ○ courrier standard (rapport) ○ site Web ○ TV ▪ Sphère citoyenneté <ul style="list-style-type: none"> ○ affiche, dépliant ○ TV, Radio ○ Site Web ▪ Sphère Institutionnelle <ul style="list-style-type: none"> ○ Intranet ○ Email ○ Courier standard
--	--	---

<p><u>SAO TOME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation au niveau national pour expliquer les objectives du centre à travers la TV et la radio ▪ Porte à porte en milieu rural ou les programmes TV et radio n'arrive pas ▪ Projection vidéo au niveau national des témoignages des victimes ▪ Théâtre – sur la prévention de la violence ▪ Divulgation de la loi de la famille, les conventions (CEDAW)... etc. ▪ Faciliter les femmes urbaines l'accès a l'internet pour qu'elles puissent connaître différent situations des femmes et familles dans autres pays du monde ▪ Distribution de brochures et dessins au milieu rural (taux analphabète élevé) 	<p><u>Non achevé</u></p>	<p><u>Non achevé</u></p>
<p><u>COMORES</u></p> <p>Programme choisi : Protection des droits de la femme et de l'enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des cellules d'écoute d'accueil et de prise en charge pour femmes et enfants maltraités et/ou abusés <p>BUT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Briser la loi du silence sur les violences faites aux femmes et enfants ▪ Faire imprégner les populations aux conventions CEDAW/CDE ▪ Amener les populations à dénoncer et a signaler les abus faites aux femmes et enfants pour limiter les violences a leur égard <p>CIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les populations 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation de la population à travers la télévision et la radio ▪ Signalement par téléphone/vive voix ; téléphone pas effectif chez nos points focaux genre ▪ Budget alloué aux services des points focaux genre très limité > impossibilité des branchement de téléphone ▪ Il y'a besoin urgent de téléphone dans tous les services des points focaux genre/ONG et association dans le programme et les services partenaires ▪ Relier par net pour la transmission et le traitement rapide de l'information, stockage des données ▪ Ce projet est loin de voir le jour/pas prioritaire pour nos gouvernements <p>MISE EN OEUVRE</p>

<ul style="list-style-type: none">▪ Des points focaux genre dans les mairies et les préfectures▪ Les associations/ONG/la sécurité/le tribunal/les services médicaux/le cad		<ul style="list-style-type: none">▪ Sensibilisation : radio/tele▪ Signalement : téléphone▪ Stockage données : ordinateur▪ Traitement des cas : partenaires <p>SUIVI ET EVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Création base de données▪ Mise à jour de la base des données▪ Publication : site Web
---	--	---

<p><u>MADAGASCAR</u></p> <p>PROGRAMME</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de mécanisme (PANAGED) <p>BUT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la culture du genre ▪ Intégration du genre dans programme/projet <p>CIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parlement > comités ▪ Ministères > cellule (FORMGED) ▪ Société civile > points focaux ▪ Région 		<p>TIC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Classique : Radio, Tele, posts ▪ Moderne: ordinateur (sac sic – traitement) <p>MISE EN OEUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M.E.P. mecanisme ▪ Plaidoyer ▪ Equipement ▪ Renforcement capacités ▪ Sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> ○ genre ○ budget sensible au genre ex FORMGED ▪ TIC classiques améliorés ▪ TIC modernes : PC puissant et accessoires a tous les niveaux > renforcement capacité en TIC ▪ M.E.P. base de données ▪ création sites <ul style="list-style-type: none"> ○ public ○ partenaires ▪ création réseaux <ul style="list-style-type: none"> ○ national ○ international ▪ Film (genre/droits/ violence) <ul style="list-style-type: none"> ○ en Malgache
<p><u>DJIBOUTI</u></p> <p>MPF</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'alphabétisation des femmes en langue arabe <p>BUT</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alphabétisation 9000 femmes dans une 	<p>CIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sphère citoyenneté <ul style="list-style-type: none"> ○ femmes et jeunes filles analphabètes ○ ONG et associations oeuvrant pour le promotion de la femme 	<p>TIC classique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Radio : communiqués en langues locales ▪ Télévision <ul style="list-style-type: none"> ○ communiqués ○ reportage des cours ▪ Panneau publicitaire ▪ Affiches ▪ T-shirts ▪ Confection des banderoles ▪ Châles

<p>perspective fonctionnelle</p> <p>Mission d'évaluation et de suivi est prévue en décembre 2005</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction du rapport final ▪ Méthodes TIC pour diffuser ces résultats 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sketch en langues locales (Thème : alphabétisation) <p>Décideurs politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Journaux, Cd-rom ▪ Bulletin d'information ▪ Séance de restitution (table ronde) ▪ jeunes filles et femmes <ul style="list-style-type: none"> ○ Radio ○ Micro-trottoir ○ Cassette audio ○ Cassette vidéo (film – reportage) ▪ ONG <ul style="list-style-type: none"> ○ Sketch ○ Radio ○ TV
---	--	--

**Annexe 10: Propositions de sites Internet
(Travail de groupe 8)**

	www.ilesgenre.org	www.genreinfo.net	www.luttecpf.com	www.mecanismegenre.org
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ divulguer et partager les informations genre pour les secteurs privés, public et société civile au niveau national et international ▪ le site va faciliter la collaboration entre les secteurs privés, public, société civile et les partenaires internationaux <p>Pour les îles Cap Vert, Sao Tomé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ diffuser les infos % Genre ▪ collecter les informations sectorielles ▪ échange avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ lutte contre la pauvreté de la femme ▪ encouragement de la fille à embrasser les sciences et TIC a l'enseignement secondaire et universitaire ▪ augmenter l'effectif des filles et femmes dans les domaines scientifiques 	??
Public visé	<p>En fonction des activités nous allons identifier notre public</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les autorités ▪ les bailleurs/partenaires ▪ les ONG/Associations ▪ les Associations de Base Communautaire (ABC) ▪ les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ décideurs politiques ▪ ONG ▪ communautés locales ▪ religieux ▪ partenaires au développement 	<p>Public visé:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ filles ▪ partenaires <p>Identification public:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ choix de textes 	Partenaires financés par ...

Planification	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un représentant de tous les secteurs y compris TIC ▪ budget: x% budget du département communication ▪ temps: 3 mois ▪ taches: <ul style="list-style-type: none"> ○ représentants TIC = maquette ○ représentants tous secteurs = contenu 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en place d'un comité techniques inter-ministeriel: <ul style="list-style-type: none"> ○ budgétisation ○ timing ▪ contenu ▪ technique 	Personnes travaillant sur le site <ul style="list-style-type: none"> ▪ MN (conception) ▪ consultance (technique) Etude de faisabilité <ul style="list-style-type: none"> ▪ MN (conception) ▪ possibilité de consultance 	
Ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ organiser les informations par thèmes pour avoir une bonne lisibilité/accessibilité, rapidité, simple et claire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ design ▪ rapidité et fonctionnalité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ thèmes importants visibles ▪ couleurs/ images lies aux thèmes ▪ page d'accueil non surchargée ▪ taille des images et animations = petites (au min visible) ▪ contacts us ▪ forum de discussion ▪ permettre à tous les utilisateurs d'accéder aux infos ▪ accès aux handicapés 	
Structuration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ présentation: thème par secteur ○ santé: <ul style="list-style-type: none"> ▪ nutrition ▪ VIH/SIDA ▪ espérance de vie ▪ cancer ▪ mortalité: femme/enfant ▪ morbidité: femme/enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ page d'accueil <ul style="list-style-type: none"> ○ sommaires ○ menus/sous-menus ○ langues (choix) ○ (evts, réalisations), 	Structuration: <div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 2px;">Theme</div> L_____ <div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 2px;">objectif global</div>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au centre: carte d'Afrique active ▪ image: drapeaux des mécanismes internationaux (image) <i>Mission</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ promotion de la famille du

	<ul style="list-style-type: none"> ○ éducation: <ul style="list-style-type: none"> ▪ niveau éducation (primaire, secondaire, universitaire) ▪ alphabétisation <ul style="list-style-type: none"> ○ politique ○ économie <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête ▪ dernière actualisation ▪ programmes/projets ▪ témoignages ▪ contact us ▪ forum de discussion ▪ offres et demandes d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> (rubriques) <ul style="list-style-type: none"> ○ boîte à suggestions ○ contact us 	<p>_____</p> <p>objectif spécifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> genre <ul style="list-style-type: none"> ▪ protection de l'enfant ▪ stabilité de la femme <i>Champs d'intervention</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ femme ▪ enfant ▪ famille <i>Partenaires</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ONG ▪ bailleurs de fonds ▪ points focaux ▪ organismes internationaux <i>Programme et projet</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ programme de lutte contre le SIDA ▪ TIC et genre ▪ initiative conjointe de lutte contre les violences sexuelles ▪ DSRP <i>Evènement</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ femme <u>ex</u>: JIF ▪ enfant ▪ famille <i>Publication</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ femme ▪ enfant ▪ famille <i>Liens utiles</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les autres sites : ▪ CEA ▪ NU ▪ RAF ▪ CAU
Collecte d'information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sources d'info: <ul style="list-style-type: none"> ○ secteur prive, publique, société civile ○ internet ▪ accès a l'info: <ul style="list-style-type: none"> ○ publique ○ prive: mot de passe pour forum de discussion réserve par les membres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sources d'info: <ul style="list-style-type: none"> ○ mécanismes nationaux et sectoriels ○ ONG et associations ○ sociétés civiles ○ partenaires au développement ○ les médias ▪ accès a l'info: <ul style="list-style-type: none"> ○ TIC: classiques / modernes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ sources : <ul style="list-style-type: none"> ○ MN ○ ONG ○ filles 	
Gestion	<p><i>Hébergement gratuit</i></p> <p><i>Promotion du site:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ web marketing: 	<p>Hébergement gratuit</p> <p><i>Promotion du site:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ marketing traditionnel 	<p>Hébergement professionnel mais doit être approprié</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> ○ e-mail ○ site du gouvernement ▪ marketing traditionnel: <ul style="list-style-type: none"> ○ journal ○ radio/TV ○ porte à porte ○ brochure ○ bulletin <p>Référencement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ nom du pays ▪ genre ▪ indicateur genre ▪ thème <p><i>Fidélisation:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ compteur pour numérotter les visiteurs <p><i>Mise à jour:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 mois par web master 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TIC: classiques / modernes <p><i>Référencement:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ choix des mots clé permettant d'identifier le site <p><i>Fidélisation:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mise à jour régulière des infos pertinentes ▪ offre de services intéressants <p>Désigner un "Web master" qui s'occupe de la mise a jour</p>	<p>Promotion du site: ?</p> <p>Référencement:?</p> <p>Fidélisation: ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CUS <p><i>Télécharger</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ femme ▪ enfant ▪ famille <p><i>Outils TIC</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ formation: liens : Word, Excel, Access, Power point, messagerie électronique ▪ logiciels : Acrobat Reader, Win Zip ▪ Lgiciel libre <p><i>Forum de discussion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ par thème et par mois ○ archives sur le thème mensuel retenu ○ Contact us <ul style="list-style-type: none"> ▪ langues : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prg ○ Esp ○ Fr ○ Ag ○ Ar <p><i>Base de données</i></p> <p>noms des pays : descriptif de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evènement important (qui défile)
--	---	---	---	--

